



4 & 5

Dossier
Jette 2000-2010



Concours de photos «Jette
vivant, Jette en mouvement.
Une autre mobilité»



9 à 11

Dossier
Logement

Jette info

n° 173

Jette 2000-2010

Il y a 10 ans, Hervé Doyen prêtait serment en tant que bourgmestre de Jette. Soutenu par des partenaires dynamiques (échevins et administration communale), il a poursuivi la transformation de notre commune en un cadre de vie agréable qui s'adapte aux évolutions de la société. La spectaculaire progression démographique montre bien que Jette séduit les habitants. Notre commune dispose de divers atouts. Découvrez, dans notre dossier, les différentes facettes de Jette, commune qui a subi une profonde mutation ces dix dernières années.

Lisez notre dossier en pages 4 & 5.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

13 MARS
13 MAART 2010

GROTE LENTESCHOONMAAK



RETROUSSEZ VOS MANCHES POUR LA PROPRETÉ DE VOTRE COMMUNE
STROOP UW MOUWEN OP VOOR DE REINHEID IN UW GEMEENTE

VENEZ NOMBREUX!
IEDEREEN OP POST!

DANS PLUSIEURS QUARTIERS DE JETTE
IN VERSCHILLENDE JETSE WIJKEN



INFO: IDESMET@JETTE.IRISNET.BE / 02.423.13.62

WWW.JETTE.BE

UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS ET DE L'ECHEVINE DE LA PROPRETÉ CLAIRE VANDEVIVERE
EEN INITIATIEF VAN HET COLLEGE VAN BURGEMEESTER EN SCHEPENEN VAN DE GEMEENTE JETTE EN DE SCHEPEN VAN REINHEID CLAIRE VANDEVIVERE

E.R./M.L. HERVÉ DOYEN CHAUSSEE DE WEMMELSESTEERWEG 100 - 1090 JETTE

PLUS DE DÉTAILS SUR
L'ACTION BALAI D'OR
EN PAGE

15

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette

Tél. : 02 423 12 00

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du dernier conseil communal.

Budget 2010 – Retour à l'équilibre et boni



Le 24 février dernier, le conseil communal a approuvé le budget 2010. Le budget de Jette présente pour cette année, un boni de 400.000 €. Mais mieux encore, pour la première fois depuis plus de 20 ans, le résultat cumulé des exercices budgétaires antérieurs est revenu à l'équilibre, en prenant en considération l'aide régionale de 4,8 millions d'€ déjà perçue par la commune en décembre 2009.

Notez que 12 millions d'€ d'investissements seront réalisés en 2010 (infrastructures sportives, accueil de la petite enfance, rénovation des voiries, infrastructures scolaires,...) et que 54% de ce montant est d'ores et déjà subsidié.

Nous reviendrons plus en détail sur le budget 2010 dans le prochain Jette Info.

Equipe de Prévention

- De nouveaux fonds "Sommets européens"

Le conseil a approuvé la signature de la convention EUROTOP "Sommets européens 2009" relative à la sécurité liée à l'organisation des sommets européens. La commune de Jette se verra allouer une aide financière destinée à couvrir une partie des dépenses du service de Prévention dans l'accomplissement des missions suivantes: le maintien de la qualité de vie et de la sécurité dans les quartiers, la contribution à l'insertion, à la bonne cohabitation et à l'entente entre les habitants de toutes origines et la diminution du sentiment d'insécurité.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 24 mars à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Dix ans déjà



"Tu devrais fêter tes 10 ans de maiorat". Cette phrase lancée par un ami m'a surpris. Dix ans déjà ! En même temps, un coup de rétroviseur en arrière m'indique que ces dix années ne sont pas passées dans le vent. Il y a pas mal de projets qui ont abouti ou de défis qui ont été relevés. La nouvelle maison communale, le redressement des finances, le Contrat de Quartier « Cœur de Jette » et « Carton de Wiart », la croissance de la population, les nouvelles crèches et écoles, la nouvelle salle Omnisports, ... Et bien d'autres choses encore. Mais il faut être humble : ce n'est pas parce que j'étais bourgmestre que tout cela s'est réalisé. C'est avant tout le fruit d'une équipe de mandataires inspirés, d'une administration compétente et motivée, de citoyens impliqués, ... Ensemble, nous faisons de chouettes choses pour notre commune.

Et pourtant, il reste à faire ! Le passé ne doit pas nous figer. La vie communale a évolué et évoluera toujours. Nous devons accepter de vivre avec le changement.

Et c'est ça qui est enthousiasmant. Finalement, je suis assez enclin à fêter mes dix années de bourgmestre. Mais ce serait plutôt pour en faire un temps de réflexion collective pour imaginer notre commune dans dix ans. Car c'est ça qui nous fait vivre : les projets.

C'est sans doute dans cette voie que j'imagine de continuer le mandat qui m'a été confié par les Jettoises et les Jettois : animer la commune, la mettre en projet, porter des espoirs, aider le changement. C'est en regardant le but du voyage que l'on peut faire un pas après l'autre. Certains veulent nous obliger à regarder la pointe de nos chaussures, les imperfections du chemin, les cailloux et les trous. Moi, je vous invite à regarder le paysage et à rêver de notre destination : nous vivons dans une belle commune et nous sommes capables tous ensemble d'en faire un espace d'épanouissement, de tolérance et de solidarité.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Population, Etat civil et
GEFICO (Finances) : les lundi,
mardi, mercredi et vendredi de
8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi,
mercredi et vendredi de 8h30 à 14h,
le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91



La commune de Jette engage... Un(e) journaliste

Vous avez des qualités journalistiques et les sujets locaux vous intéressent? Vous êtes éloquent(e) et un(e) teamplayer motivé(e)? Alors, vous êtes peut-être la personne que nous cherchons. La commune de Jette engage en effet un(e) journaliste, avec un contrat temps plein à durée indéterminée. Vous participerez notamment à la rédaction du Jette Info et de tous les moyens de communication de l'administration communale (avis toutes-boîtes, promotion d'activités, communiqués de presse, projets de communication,...).

De quels talents devez-vous disposer? D'abord et avant tout, vous devez pouvoir vous exprimer très bien, tant oralement que par écrit, avoir la plume facile et un vocabulaire étendu. Vous devez en outre être ouvert(e) à la concertation avec différents services et être capable de maîtriser rapidement de nouveaux sujets ou dossiers. Il est aussi important que vous puissiez coucher sur papier, de manière simple et univoque, la vision de l'administration communale et que vous soyez intéressé(e) par les sujets et les projets communaux. Outre votre prédisposition aux contacts humains, il est enfin indispensable que vous soyez très bon(ne) bilingue. Un brevet linguistique du Selor, qui atteste de ce bilinguisme, est un atout supplémentaire. Vous devez être en possession d'un bachelor et/ou d'un graduat en communication ou en journalisme.

En tant que journaliste, vous intégrerez une équipe dynamique pour effectuer un travail varié sur des thèmes et projets divers. Si vous travaillez pour l'administration communale, vous pouvez en outre compter sur des avantages extralégaux tels que des possibilités de formation, des chèques-repas, un règlement de congés intéressant,...

Intéressé(e) ? Envoyez votre CV et une lettre de motivation (éventuellement une copie du diplôme) au service GRH, par mail à jobs@jette.irisnet.be (objet : Place vacante Journaliste) ou par la poste à « service GRH, chaussée de Wemmel 100, 1090 Jette ». Vous pouvez introduire votre candidature jusqu'au 2 avril 2010.

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Télévie

Jette, maillon de la chaîne de la vie contre le cancer

La commune de Jette s'associe au Télévie. Du 9 mars au 7 avril, les visiteurs de La Maison communale pourront acheter des pin's, des sachets de bonbons, des stylos à bille et autres gadgets à l'effigie du Télévie à l'accueil de La Maison communale.

Le Télévie est un grand mouvement de solidarité permettant de récolter des fonds pour aider la recherche scientifique à progresser dans sa lutte contre la leucémie et le cancer, chez l'enfant et chez l'adulte. La générosité des donateurs a permis de récolter 92.550.817 € depuis la création de l'opération en 1989. Cet argent offre à une centaine de chercheurs la possibilité de se consacrer à temps plein à la recherche en cancérologie.

Si le Télévie perdure, c'est parce qu'en dépit des grands progrès accomplis, une personne cancéreuse sur deux meurt encore de la maladie. Vous pouvez, vous aussi, aider la médecine à comprendre les mécanismes de certaines maladies.

Vente de gadgets au profit du Télévie Du 9 mars au 7 avril

À l'accueil
de La Maison communale
Chaussée de Wemmel 100
Pendant les heures d'ouverture
habituelles de l'administration
communale.



Signature d'un accord entre Jette et la VUB

Les jardins populaires préservés jusqu'en 2030 au moins



Le 4 février, les représentants de la commune de Jette et de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) ont signé un accord qui garantit le maintien des jardins populaires, en présence de nombreux jardiniers amateurs et des autorités de l'UZ Brussel et de la VUB. Cela fait trente ans que l'on trouve près de 130 potagers le long du chemin des Moutons, à l'orée du bois du Laerbeek. Le terrain appartient à la VUB. Les jardins étaient menacés par les projets d'extension du club de football Ritterklub. La commune de Jette a cherché et trouvé une autre solution pour le Ritterklub. Il pourra utiliser un terrain synthétique avec des infrastructures adaptées et une cantine dans le centre sportif du Heymbosch. Les jardins populaires sont ainsi préservés pour au moins 30 ans, grâce à la bonne volonté conjointe de la VUB, de l'UZ Brussel et de la commune.

Ces jardins répondent à une demande sociale, mais ils constituent également des petits îlots de biodiversité et de verdure dans la ville. En somme, il s'agit d'une tradition qui ne peut pas se perdre.

Jette 2000-2010

D'un village dans la ville à une commune moderne et durable

2000-2010. Il y a 10 ans, Hervé Doyen prêtait serment en tant que bourgmestre de Jette. Soutenu par des partenaires dynamiques (échevins et administration communale), il a poursuivi la transformation de notre commune en un cadre de vie agréable qui s'adapte aux évolutions de la société.

La spectaculaire progression démographique montre bien que Jette séduit les habitants. Notre commune dispose de divers atouts dont certains ont connu une évolution remarquable au cours de la décennie passée. Une administration communale dont la qualité a été officiellement reconnue par l'attribution de la certification ISO9001, une vision durable sur la société, une réponse aux besoins des jeunes familles avec des structures d'accueil de l'enfance et des infrastructures sportives, de l'animation et des rues sûres, un commerce stimulé grâce au travail de l'agence commerciale Atrium, de l'aide aux chômeurs dans leur recherche d'emploi via Actiris, des quartiers redynamisés par le biais du Contrat de Quartier,... La liste des réalisations concrètes est longue. Découvrez les différentes facettes de Jette qui ont connu une remarquable transformation ces 10 dernières années.

Une administration de qualité



Jette fut la première commune bruxelloise à recevoir la certification ISO9001 pour l'ensemble de son administration. Cette norme ISO9001 garantit la qualité de l'organisation et des services assurés par l'administration communale. Entre-temps, cela fait déjà la quatrième année que la commune de Jette satisfait aux exigences fixées par la norme ISO9001 et peut donc se qualifier d'administration de qualité. Procédures, satisfaction des clients (mesurée par le biais d'enquêtes), suivi des plaintes et audits externes ne recouvrent que quelques aspects pris en compte pour l'attribution de la certification. Les bons résultats obtenus lors d'enquêtes réalisées auprès des visiteurs de La Maison communale confirment la qualité des services prestés. Il ressort des réponses que la majorité des citoyens sont contents du service aux guichets de l'administration.

Saviez-vous que...

Jette est la meilleure élève bruxelloise en matière de mobilité ?

Une vision durable de la société



Ces dernières années, le développement durable a pris une place importante sur l'agenda politique. La commune de Jette s'investit pleinement afin de rentrer dans le 21ème siècle de manière durable. Cette philosophie se traduit surtout dans l'Agenda 21 local, dans des projets relatifs au développement durable et un équilibre global entre l'économique, le social et l'environnemental.

L'administration communale donne le bon exemple en optant pour l'énergie verte, pour des produits issus du commerce équitable, en s'investissant dans un projet de développement avec la commune du sud Sidi Bibi, en installant des panneaux solaires,... En outre, le personnel est incité à adopter un comportement écologique, en triant les déchets, en faisant un usage rationnel de l'énergie, en favorisant l'utilisation des transports en commun.

De plus, l'administration organise différentes activités liées à l'intégration sociale ou au respect de l'environnement. La commune sensibilise aussi ses habitants, par des éco-tuyaux dans le Jette Info et à l'occasion d'événements tels que la Fête du Développement durable ou les journées portes ouvertes aux Serres communales.

L'éco-label bruxellois a récompensé tous les efforts de la commune de Jette qui entend bien poursuivre dans cette voie.

Un cadre de vie agréable

Chaque mois, le journal communal d'information vous tient au courant des travaux dans la commune. L'administration communale œuvre à l'amélioration du cadre de vie pour que vous vous sentiez chez vous dans votre commune. Cette politique proactive va d'un éclairage public adapté à la réfection des trottoirs ou passe par de grands projets tels que le réaménagement de la place Cardinal Mercier. En outre, des travaux sont entrepris pour améliorer la mobilité. Pensez notamment à l'aménagement de ronds-points, à la mise en place de zones 30 ou à la construction de ralentisseurs de vitesse. A proximité des écoles jettoises, ces aménagements doivent contribuer à la sécurité des usagers faibles.



Sport et jeu

La commune de Jette offre un chèque sport de 30 €, pour la pratique de leur sport favori pendant un an, à tous les enfants de 3 à 18 ans, à tous les étudiants entre 18 et 25 ans et à tous les seniors de plus de 65 ans résidant à Jette. Ces groupes-cibles sont ainsi encouragés à faire plus de sport. Un grand bal des sports est en outre organisé chaque année au profit des associations sportives jettoises.



Jette compte des dizaines de clubs sportifs, pour jeunes et moins jeunes, qui proposent des disciplines allant du Kung-fu au tennis de table et parmi lesquelles vous trouverez certainement votre bonheur. A Jette, la pratique sportive peut se faire dans deux grandes salles, dans les 4 salles de gymnastique des écoles communales, sur les terrains de football du stade communal ou du centre du Heymbosch et sur les terrains de tennis et le parcours de minigolf dans le parc de la Jeunesse. La salle Omnisports a été agrandie pour répondre à la demande croissante d'infrastructures sportives. Le stade communal et le centre sportif du Heymbosch ont eux aussi été rénovés et agrandis.

Les plus petits peuvent aussi se défouler sur une des nombreuses plaines de jeux ; les parcs et les espaces verts se prêtent également parfaitement à une promenade ou un jogging. Vous n'avez donc aucune excuse pour ne pas enfilez vos chaussures de sport.

Augmentation de la population

Saviez-vous que...

Le nombre d'habitants est passé de 39.683 en 2000 à 47.776 en 2010 ?

En 10 ans, Jette a connu une impressionnante croissance démographique, passant de 39.683 habitants en 2000 à 47.776 en 2010. Il est à noter que notre population rajeunit : le pourcentage d'enfants de moins de 18 ans augmente tandis que celui des seniors de plus de 65 ans diminue. Cela n'est pas exceptionnel si l'on considère que la famille est au cœur de la politique jettoise. Cela se traduit par une offre suffisante de très bons milieux d'accueil pour la petite enfance. La crèche Laloco a ouvert ses portes au cœur de Jette l'année dernière. L'offre d'habitations financièrement accessibles et de qualité constitue aussi une priorité du collège des bourgmestre et échevins jettois. Vous trouverez, dans notre dossier « Logement », les projets d'habitat qui devront répondre à la demande sans cesse croissante d'unités de logement.



Jette se profile comme étant une commune où chacun se sent chez soi, les jeunes familles, les seniors, les personnes handicapées, les minorités, ... Grâce à une riche vie associative et culturelle, combinée aux diverses actions et activités spécifiques entreprises par la commune, les Jettois se voient offrir un cadre de vie convivial.

Saviez-vous que...

La collaboration entre la Commune de Jette et le niveau fédéral est à la base de la prochaine rénovation de la place Cardinal Mercier ?



Collaboration avec les autorités régionales et fédérales

Jette est une des 19 communes bruxelloises, qui ensemble forment la Région de Bruxelles-Capitale. La collaboration avec ce niveau de pouvoir s'est considérablement accrue ces dernières années, ce qui a mené à des projets de société qui n'auraient pas été réalisables sans le soutien financier de la Région. Ces projets sont orientés vers d'importants enjeux sociaux tels que le logement, la cohésion sociale, le commerce, l'emploi, l'espace public, ...

Les quartiers Cœur de Jette et Carton de Wiart sont revitalisés grâce au Contrat de Quartier. Une attention particulière est portée à l'habitat (rénovation de logements existants et création de nouvelles unités), à la cohésion sociale et à la collaboration avec les habitants. Un autre bel exemple de coopération avec la Région est l'antenne de l'agence commerciale Atrium qui fait revivre et rend plus attrayant le centre commercial de Jette par le biais de projets spécifiques. A l'antenne Actiris, les chômeurs jettois reçoivent un soutien dans leur recherche d'un emploi.

Le meilleur exemple d'une collaboration réussie est la prochaine rénovation de la place Cardinal Mercier. Cette rénovation représente un des projets urbanistiques les plus ambitieux entrepris par notre commune. La place Cardinal Mercier occupe une place importante de lieu nodal pour les transports en commun, mais elle revêt également une fonction sociale, culturelle et économique non négligeable. Le prix de ce réaménagement sera donc élevé. Ce projet voit le jour dans le cadre de Beliris, qui apporte un soutien fédéral aux projets de rénovation bruxellois.

L'avenir

Contrat de Quartier

- Logements et bureaux sur l'ancien site Pfizer
- Logements dans le bâtiment Magritte (CPAS)
- Réaménagement des rues des quartiers Cœur de Jette et Carton de Wiart

Projets de construction

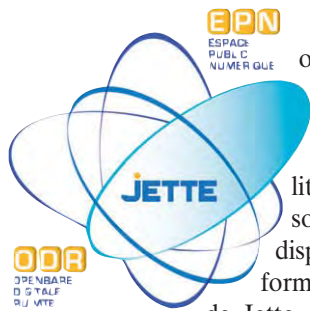
- Ecole du Poelbosch
- Panneaux solaires à La Maison communale
- Nouvelle crèche dans les Jardins de Jette (ouverture prévue pour 2012)
- Réaménagement du bâtiment du cimetière

Cadre de vie

- Rénovation de l'avenue Odon Warland
- Rénovation des avenues De Keyser et Van Ermenghem
- Rénovation de la rue Verschelden
- Rénovation du mobilier urbain, des espaces verts, des plaines de jeux, ...

Cours d'informatique : le programme

Les cours d'informatique organisés par l'administration communale de Jette, en partenariat avec la Région, débuteront fin avril. Annoncés depuis le mois de décembre 2009, ces cours de familiarisation avec les outils et logiciels informatiques les plus courants se donneront dans un local spécialement aménagé à cet effet, dans l'annexe de La Maison communale.



A l'ère du tout au numérique, de nombreuses personnes éprouvent le désir ou le besoin de se familiariser avec les outils informatiques. Rédiger une lettre avec un logiciel de traitement de textes, créer, classer et retrouver des fichiers, des dossiers et des documents sur le disque dur d'un ordinateur, apprendre à surfer sur le net pour expédier des email, accomplir des formalités administratives ou réserver ses vacances ou des places de spectacle depuis son salon, l'informatique est omniprésente et utile. Malheureusement, tous ne disposent pas des moyens (financiers, techniques ou autres) pour entamer une formation. En mettant sur pied cet espace public numérique (EPN), la commune de Jette, avec le soutien du Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale (CIRB), souhaite aider les personnes désireuses de suivre des cours d'informatique de qualité, accessibles et près de chez eux. Le Centre Informatique asbl, chargé de la gestion et de l'organisation des cours, veillera à respecter le rythme de chacun.

Concrètement, les formations porteront sur Outlook, internet, Windows et Microsoft Office (Word - traitement de textes, Excel - tableur, Powerpoint - diaporama voire Access-base de données). La taille des groupes, de 3 à 8 participants, permettra un apprentissage personnalisé dispensé par des professionnels de l'informatique. Les horaires de cours, en journée de 9h à 12h et de 13h à 16h, dépendront du niveau et des attentes des participants. Ainsi, au moment de l'inscription, une petite série de questions seront posées afin d'établir le programme de chacun. Les inscriptions se prendront sur place (chaussée de Wemmel 100) à partir du 2 avril ; il est indispensable de prendre contact avec l'asbl LCI au 02.646.25.45 afin de fixer une heure de rendez-vous pour l'inscription (précisez que vous souhaitez suivre les cours à Jette).

Vous trouverez ci-dessous une grille reprenant le contenu et les tarifs des cours proposés.



Mise à niveau en informatique

Dans l'EPN situé dans l'annexe de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

Renseignements et inscriptions :

Le Centre Informatique asbl - 02.646.25.45 – www.lciasbl.org

Module de Cours	Nombre d'heures	Particuliers jettois	Particuliers non jettois (- 20%)
Mailing avec Outlook	3h	48 €	60 €
Gérer son temps avec Outlook	3h	48 €	60 €
Internet	6h	80 €	100 €
Diaporama	6h	80 €	100 €
Initiation à Windows	12h	72 €	90 €
Microsoft / Open Office	12h	140 €	175 €

Cours au CPAS

Notez que les personnes qui émarquent au CPAS peuvent y suivre des formations personnalisées et gratuites. Il suffit de contacter le Centre public d'action sociale de Jette – rue de l'Eglise Saint-Pierre 47 – M. Vianney Sinsebyimfura – 02.422.46.05.

Evitez les sacs-jackings et les vols dans votre voiture

Dans le dossier du mois dernier relatif à la police de proximité, vous avez pu prendre connaissance de la baisse des chiffres de la criminalité dans la zone de police Bruxelles-Ouest. Les vols dans les véhicules et les sacs-jackings restent néanmoins un problème en Région bruxelloise.



Il est possible d'éviter ce genre de désagrément en suivant quelques conseils.

- Garez votre voiture à un endroit sûr et verrouillez portes et fenêtres.
- Ne laissez rien dans le véhicule, certainement pas vos documents de bord. Vous pouvez montrer qu'il n'y a rien d'intéressant en laissant ouvertes la boîte à gants et la tablette arrière.
- Lorsque vous roulez, ne placez pas votre sac à main ou des objets de valeur sur le siège passager ou sur la banquette arrière.
- Roulez avec les portières verrouillées.
- Soyez vigilant(e) si vous devez vous arrêter soudainement. Veillez à garder suffisamment d'espace de manœuvre pour pouvoir partir en cas de besoin.
- Dans un embouteillage, faites attention aux piétons qui traversent entre les voitures.
- Utilisez votre klaxon en cas de danger.

Concours de photos

"Jette vivant, Jette en mouvement. Une autre mobilité"



Ce printemps, le conseil consultatif de la Mobilité organise un grand concours de photos "Jette vivant, Jette en mouvement. Une autre mobilité". Jettois et non Jettois, amateurs et professionnels, tout le monde peut participer à ce concours, à condition que leur image montre Jette en mouvement.

Cette initiative, développée en collaboration avec les associations jettoises de mobilité et les comités de quartier, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins, s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui aura lieu du 16 au 22 septembre 2010. Lors de cette semaine, un circuit de photos invitera les visiteurs à parcourir un quartier, à pieds, à vélo ou en transports en commun. L'objectif est double: inciter les gens à (re)découvrir des quartiers proches et promouvoir des circuits ainsi que des moyens de transport alternatifs. Les images choisies seront exposées dans le hall de La Maison communale pendant la Semaine de la Mobilité ainsi qu'aux fenêtres de maisons jettoises, bien en vue des passants.

Thèmes

Les photos doivent avoir un thème spécifiquement lié à Jette en mouvement. Quelques idées: La ville moderne... et l'humain dans tout cela?; Mobilité contre immobilité!; Mobilo-diversité (originalité et efficacité de différents modes de transport); Passé, présent, futur: la ville à travers le prisme de la conjugaison; Congestion automobile ou

l'omniprésence de la voiture dans notre environnement; Respirer dans la ville... difficultés et mode d'emploi!; La commune en fête: quand jeu, culture et dimension sociale se rencontrent dans la rue; Sommes-nous tous égaux en matière de mobilité?; Liberté et/ou mobilité?...

Pour pouvoir participer au concours, les candidats doivent renvoyer leurs photos couleurs ou noir et blanc sous format papier (taille 10-15 ou 9-13) accompagnées du formulaire d'inscription pour le 31 mai au plus tard. Après sélection, les photos rete-

nues devront aussi être envoyées en format électronique en résolution minimale de 250dpi.

Chaque photographe peut soumettre, à ses frais, jusqu'à dix clichés différents (en format portrait ou paysage). Au dos de chaque image doivent figurer les informations suivantes : nom du / de la photographe, date, lieu photographié, un titre (et/ou une légende).

Renseignements: www.jette.be - Micheline Héris - 02.422.31.04.



Formulaire d'inscription

Concours de photos "Jette vivant, Jette en mouvement. Une autre mobilité" 2010

Formulaire d'inscription à renvoyer au plus tard pour le 31 mai 2010 à l'attention du service Mobilité, chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

Prénom & nom du / de la participant(e):

Adresse:

Tél.:

E-mail:

Nombre de photos annexées:

Pour pouvoir participer au concours, les candidats doivent renvoyer leurs photos couleurs ou noir et blanc sous format papier (taille 10-15 ou 9-13) accompagnées du formulaire d'inscription pour le 31 mai au plus tard. Après sélection, les photos retenues devront aussi être envoyées en format électronique en résolution minimale de 250 dpi.

Chaque photographe peut soumettre, à ses frais, jusqu'à dix clichés différents (en format portrait ou paysage). Au dos de chaque image doivent figurer les informations suivantes : nom du / de la photographe, date, lieu photographié, un titre (et/ou une légende).

Signature:

Par leur participation à ce concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et l'accepter. Le règlement est disponible sur le site de la commune www.jette.be ou peut être demandé auprès du service Mobilité - Micheline Héris - tél.: 02.422.31.04 - fax: 02.422.31.09 ou mheris@jette.irisnet.be.

25 mars 2010

Journée européenne de la Courtoisie sur la Route

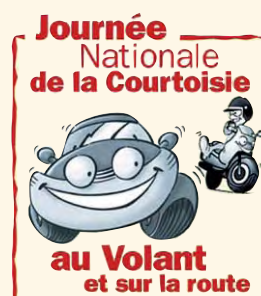
La Journée européenne de la Courtoisie sur la Route aura lieu le jeudi 25 mars 2010. Cette campagne, organisée par les Responsable Young Drivers, a pour but d'inciter tous les usagers de la route à se respecter mutuellement lorsqu'ils sont sur la route. Cyclistes, piétons, motards, automobilistes,... tous sont concernés par la courtoisie sur la route.

Mobilité dans la ville

Les villes ont encore trop souvent la mauvaise réputation d'être des lieux bruyants où il ne fait pas bon vivre. Conscientes de ce phénomène, beaucoup de communes aménagent leurs routes pour désengorger les grands axes de circulation: pistes cyclables, zones 30, parkings de dissuasion,... Des solutions de déplacement alternatives sont nécessaires mais insuffisantes pour rendre la ville saine et paisible. Chacun de nous doit également changer son comportement sur la route. Un environnement serein instaure un climat de sécurité et prévient les accidents. De plus, rouler courtois produit moins de gaz d'échappement. Un geste pour l'environnement!

Les 10 commandements de la courtoisie sur la route:

1. Je reste concentré(e) sur ma conduite tout au long de mon trajet
2. Je reste calme au volant, surtout dans les situations à risque
3. Je cède le passage avec le sourire et remercie d'un geste courtois
4. Je respecte les autres usagers de la route
5. Je n'utilise pas l'appel de phares ni le klaxon
6. Je ne me gare pas sur les parkings pour handicapés ni les zones piétonnes
7. Je ne conduis pas lorsque j'ai bu ou que je suis fatigué(e)
8. J'utilise un kit main libre pour mon GSM lorsque je conduis
9. Je veille au bon état de mon véhicule pour la sécurité de tous
10. J'assume mes responsabilités au volant, je roule calmement tout en respectant l'environnement.



Prix Bruocsella Appel à projets

Vous êtes porteur d'un projet contribuant à l'amélioration de l'environnement urbain en Région de Bruxelles-Capitale? Participez à l'appel à projets "Prix Bruocsella".

Le club d'entreprises Bruocsella a vu le jour en 2003. Il réunit des entreprises désireuses d'améliorer le cadre de vie en Région bruxelloise. Ensemble, elles ont choisi de créer le Prix Bruocsella pour encourager des initiatives en faveur de la ville et contribuer à améliorer l'environnement urbain.

Les projets candidats doivent contribuer à la création, à la rénovation ou à la sauvegarde du patrimoine non classé ou d'éléments touchant à l'aménagement urbain tels une plaine de jeux, un jardin public, une rue, un carrefour, un bâtiment, etc. Remis annuellement, ce prix de 25.000 € est rassemblée grâce aux cotisations versées par les entreprises membres.

Les projets doivent remplir différentes conditions pour avoir une chance d'être sélectionnés et, le cas échéant, remporter le prix de 25.000 €. Il faut ainsi que le projet soit situé en Région de Bruxelles-Capitale, accessible au public (au moins visuellement)

et qu'il ne relève pas du patrimoine classé.

Le prix Bruocsella s'adresse à tout comité de quartier, association, collectif (même s'il est créé pour l'occasion) ainsi qu'aux propriétaires (privés et entreprises). Les 25.000 € octroyés devront être utilisés dans un délai raisonnable pour finaliser le projet proposé.

Le projet doit parvenir, pour le 30 mars 2010 au plus tard, à Prométhéa par mail ou par courrier. Le règlement et les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site de Prométhéa.



Renseignements:
asbl Prométhéa - avenue Molière
225 à 1050 Bruxelles - 02.513.78.27 -
www.promethea.be
- bruocsella@promethea.be

Appel à projets cohésion sociale

La Commission communautaire française (COCOF) lance également un appel à projets aux associations pour le programme « cohésion sociale 2010-2015 ».

Renseignements : www.cocof.be

Adaptations Ligne 19

Depuis la fin du mois de décembre, la fréquence de passage du tram 19 a été réduite, en dehors des heures de pointe. La STIB avance des restrictions budgétaires pour justifier cette décision qui ne devrait avoir que peu d'impact sur le confort des usagers de cette ligne.

La Région de Bruxelles-Capitale connaît d'importantes difficultés budgétaires. En conséquence, le gouvernement bruxellois a demandé à la STIB de réaliser un effort et de réduire quelques-uns de ses postes de dépense. Il en résulte que l'offre de service de la Société de Transports intercommunaux de Bruxelles a dû être revue à la baisse, dans des secteurs desservis par plusieurs lignes et sur un nombre limité de lignes peu ou pas trop fréquentées.

Parce qu'elle répond aux critères cités plus haut, la ligne de tram 19 a vu sa fréquence de passage diminuer durant les heures creuses de la semaine (de 9h30 à 15h30). Ainsi, en dehors des heures de pointe, un tram passe désormais toutes les dix minutes, au lieu de huit minutes auparavant. En amont de cette décision, des relevés réalisés en mai 2009 avaient fait état d'une fréquentation moyenne de 35 à 70 passagers par tram alors qu'un tel véhicule compte 140 places.

Travaux dans la commune



Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

L'hiver intense que nous venons de connaître a obligé les entreprises du bâtiment à se croiser les bras. En conséquence, les chantiers sur l'espace public ont pris énormément de retard. Le redoux du mois de mars devrait permettre de reprendre là où l'on s'était arrêté.

Rue Dupré

Rénovation des trottoirs

Des travaux de rénovation des trottoirs et d'aménagement de ralentisseurs de vitesse ont débuté mi-octobre dans la rue Dupré, en tenant compte de la construction du futur parking de la gare de Jette. Le chantier, entamé à hauteur du n° 1 de la rue, se poursuit par tronçons de 100 mètres. Le stationnement ainsi que la circulation sont adaptés en fonction de l'avancement des travaux par tronçon de plus ou moins 100 mètres.

Avenues Odon Warland et Charles Woeste

Rénovation du réseau d'égouttage

Suite à des problèmes de débordement d'égouts survenus dans le quartier Procureur / Uyttenhove / Warland, la commune de Jette a sollicité l'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) en charge de la gestion du réseau d'égouttage. Mi-novembre, l'IBDE a commencé des travaux d'adaptation du réseau d'égouttage dans l'avenue Odon Warland, entre le carrefour avec l'avenue Spruyt et celui avec l'avenue Charles Woeste. Une partie du chantier nécessitera des limitations d'accès et de stationnement dans les zones en chantier. Une signalisation adéquate est mise en place.

Place Cardinal Mercier

Rénovation du collecteur et réalisation d'un bassin d'orage

Mi-octobre, l'IBDE a entamé des travaux sur la place Cardinal Mercier. Le chantier a pour objet la rénovation d'un collecteur ainsi que la réalisation d'un petit bassin d'orage destiné à diminuer les risques d'inondations dans le quartier. Les modifications de la circulation et des règles de stationnement sont indiquées par une signalisation appropriée.

Gare de Jette

Travaux d'infrastructure sur la ligne Jette-Termonde

Début février, Infrabel, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires, a entamé un chantier destiné à moderniser la structure de la voie et la gare de Jette. Afin d'assurer la sécurité et la régularité du trafic ferroviaire, les travaux sont essentiellement effectués durant la nuit et les week-ends. Le chantier se poursuivra jusqu'au mois de juin. Infrabel a mis en place une ligne d'information pour les riverains, le numéro gratuit 0800.55.000 (tous les jours de 7h à 22h).

Chaussée de Wemmel

Placement d'une conduite d'évacuation des eaux

Des travaux de placement d'un tuyau vers la rivière Molenbeek vont commencer ce mois-ci sous la chaussée de Wemmel. Ainsi on évitera les périodes de mauvais temps qui prolongent la durée d'ouverture du chantier.

Toujours plus de logements

En 10 ans, la population de notre commune a augmenté de 20% pour passer de 39.683 habitants au 1er janvier 2000 à 47.776 en 2010. Cette augmentation est réjouissante ; elle prouve que Jette est une commune où il fait bon vivre. Cela implique néanmoins des défis de taille, notamment en terme d'habitat.

Cela fait des années que notre commune mène une politique proactive en matière de logement. En cela, la politique communale a suivi l'évolution de la population bruxelloise qui ne cesse de croître. L'ambition de la commune, du bourgmestre Hervé Doyen et de l'échevine de l'Habitat Christine Gallez est de mettre l'accent sur un habitat de qualité accessible au plus grand nombre et, ce faisant, de renforcer la mixité sociale. Ce dernier point est d'ailleurs désormais considéré comme essentiel. Il importe de diminuer les effets de polarisation que l'on peut parfois observer à certains endroits de la commune. A cet égard, la ligne de chemin de fer semble faire office de frontière non officielle, avec une représentation plus forte de moyens et hauts revenus dans le nord de Jette et des ménages moins aisés dans le sud de la commune. Dès lors, des quartiers qui menaçaient de se transformer en chancres urbains ont été rachetés et pour y aménager de beaux logements à loyers modérés, c'est-à-dire établis en fonction des revenus des ménages. Les exemples ne manquent pas : l'ancienne siropierie Wayland dans la rue Jules Lahaye, le site de l'ancienne imprimerie Publivenor au croisement de la chaussée de Wemmel et de la rue de l'Eglise Saint-Pierre.

Cependant, la lutte pour le logement, surtout à des loyers raisonnables, va bien au-delà de la simple rénovation d'immeubles. La construction de nouvelles habitations est également stimulée. Il en a été ainsi des "Jardins de Jette", entre l'avenue de l'Exposition et l'avenue de l'Arbre Ballon, qui comprend des centaines d'habitations, ou de la vente par parcelle des terrains "Mail du Topweg" dont les dernières habitations sont en cours de construction. L'administration communale conduit, en outre, toute une série d'initiatives en faveur du logement. Parmi celles-ci : la création de l'agence immobilière sociale comme intermédiaire entre les propriétaires et les familles défavorisées, la lutte contre les immeubles et terrains à l'abandon, le contrôle de l'habitabilité des logements, la gestion planifiée de l'entretien et de la rénovation du patrimoine des très nombreuses habitations sociales jettoises,... Ces initiatives démontrent que la commune s'investit totalement dans la création d'un beau cadre de vie et la promotion de conditions de logement optimales à Jette; et cela qu'elle soit elle-même initiatrice de projets immobiliers ou en apportant son soutien aux projets privés..

Le Contrat de Quartier mise sur la brique

Le Contrat de Quartier touche à son terme. En décembre 2010, cela fera quatre ans que le programme de revitalisation des quartiers « Cœur de Jette » et « Carton de Wiert » a été lancé. La brique constituait un des axes privilégiés de ce programme. Avec de belles perspectives en terme de création de logements.

Le bâtiment Magritte : home sweet home

L'ancien home Magritte du CHU Brugmann, situé dans la chaussée de Wemmel sur le site du CPAS de Jette, fera bientôt peau neuve et pourra accueillir 24 ménages. L'objectif du Contrat de Quartier est d'y créer des logements à caractère social. Le montant du loyer tiendra donc compte des revenus des locataires mais sera également calculé en fonction du coût total de la rénovation du bâtiment.

Délaissé en 2005, l'ensemble de chambres d'hôpital doté d'un ascenseur présente une configuration qui se prête bien à une transformation en logements. Sa situation en intérieur d'îlot très verdurisé lui confère en outre un caractère calme qui ne manquera pas de séduire un large public, à commencer par les jeunes familles.

Le projet de réaménagement se décompose en deux parties. La première prévoit la construction de 24 unités de logements : 8 appartements 1 chambre, 8 appartements 2 chambres et 8 appartements 3 chambres. La seconde partie concerne le rez-de-chaussée qui sera occupé par une crèche du CPAS, l'asbl « l'Arbre de Vie » qui accueille les enfants de mamans en difficulté, un accueil extrascolaire et un centre de santé. Un budget de 4.496.000 € est d'ores et déjà alloué.

Les procédures administratives inhérentes à un tel projet sont lentes. Le bureau d'études a dessiné les plans dont l'avant-projet a été approuvé par le comité d'accompagnement le 22 février dernier, suivent alors l'approbation en collège et en CLDI (Commission locale de développement intégré), l'introduction du dossier de permis d'urbanisme, et enfin le marché public ; étape prévue pour décembre 2010. Le début des travaux est prévu en 2011.

Habiter dans une ancienne imprimerie

Le 22 octobre 2008, le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevine de l'Habitat Christine Gallez inauguraient des nouveaux logements sur l'ancien site des usines Publivenor. Ce projet, qui a mis près de 10 ans à se concrétiser, a contribué à réinjecter de la vie dans un quartier où cela s'avérait nécessaire.

A l'arrêt des activités de la société Publivenor, un important îlot du centre de Jette menaçait d'être laissé à l'abandon. La commune de Jette s'est donc portée acquéreur des immeubles sis rue de l'Eglise de Saint-Pierre 87/89/91 ainsi que chaussée de Wemmel 257 et 263. Ce projet s'inscrivait en effet dans un contexte de revitalisation du cœur de la commune mené par notre collège des bourgmestres et échevins et d'autres avant lui. Le compromis de vente pour les bâtiments Publivenor a été signé sous une précédente législation, le 17 septembre 1999.

Les travaux de rénovation ont permis la création de 11 unités de logements, dont quatre appartements financés par le Contrat de Quartier. Il s'agit de : 1 flat, 4 appartements 1 chambre, 4 appartements 3 chambres et 2 maisons de 3 et 4 chambres. L'accent a donc été mis sur la mixité, la commune de Jette souhaitant faire coexister personnes seules et familles nombreuses qui peinent souvent à trouver des logements adaptés à leurs besoins.

Comme dans toutes les créations de logements du Contrat de Quartier, la reconstruction de l'immeuble d'angle s'est faite dans l'esprit de l'éco-construction (isolation performante, matériaux durables), des actions en économie d'énergie ont également été menées sur tout le complexe telles que : panneaux solaires, récupération des eaux de pluie. Le coût final, hors reconstruction, s'élève à 2.308.377,06 € TVAC. Pour permettre la réalisation de ce projet, la Région de Bruxelles-Capitale a octroyé 1.400.000 € de subsides (dont près de 55% attribués dans le cadre du Contrat de Quartier).



Le Foyer jettois voit son avenir en vert

Le dynamisme qui anime la direction du Foyer jettois se traduit, depuis de nombreuses années, dans des projets ambitieux. L'année 2009 a vu se poursuivre les efforts de la société immobilière de service public (SISP) qui a investi l'avenue Stiénon et la rue Loossens, dans la continuité de ses deux lignes directrices: le développement de l'offre de logements sociaux et la rénovation du patrimoine existant.

En dépit des différentes distinctions obtenues au fil des ans (dont 4 Briques d'or octroyées par le syndicat des locataires), le Foyer jettois n'entend pas se reposer sur ses lauriers. Dans l'accomplissement de sa vocation sociale, la société de logements sociaux jettoise vise à accroître le nombre de logements sociaux dont elle dispose, notamment en tentant d'acquérir des immeubles déjà bâtis afin de les rénover et de les mettre en location. En parfaite adéquation avec le "Plan Logement" de la Région de Bruxelles-Capitale, qui prévoit la création de 5.000 logements (3.500 logements sociaux et 1.500 logements moyens), le Foyer jettois n'investit pas uniquement dans le nombre, mais aussi dans le durable et les économies d'énergie.

Dans l'avenue Stiénon

La première partie du chantier d'envergure, qui prévoit la construction d'un immeuble de 80 appartements à faible consommation énergétique dans l'avenue Stiénon, s'achèvera bientôt.

En 2007, la commune de Jette et le Foyer jettois se sont inscrits avec dynamisme dans ce projet. Le terrain à bâtir situé au coin de l'avenue Rommelaere et l'avenue Stiénon a été proposé et accepté. Le projet de construction proposé par les entreprises Houyoux en association avec le Bureau d'architecture B.E.A.I. a été sélectionné par la Région. Le chantier a débuté en août 2008 pour un programme de 80 logements dont quelques grands logements de 4, 5 et 6 chambres. La réception d'une première partie des bâtiments est prévue fin juin 2010 ; les autres s'échelonneront jusqu'à la fin de l'année 2010.

Dans la rue Loossens

Le bâtiment du Foyer jettois, et les deux duplex que l'on y trouvera, seront neutres en matière de rejet de CO2 dans l'atmosphère. C'est la première fois qu'une telle construction est affectée au logement social en région bruxelloise.

Le projet du Foyer jettois poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit tout d'abord de diminuer les inégalités sociales en matière de logement. On constate que les charges représentent une partie importante du loyer. Or, les caractéristiques techniques des deux duplex qui verront le jour dans la rue Loossens assurent une consommation d'énergie en chauffage quasi nulle. L'isolation thermique est pensée de telle manière que le bâtiment ne comprendra pas de système de chauffage centralisé.

De plus, ce nouvel ensemble de logements vise à améliorer la mixité socio-culturelle de la population. La demande d'habitations sociales est forte; le Foyer jettois a pris le parti de proposer des immeubles de logement à taille humaine répartis en divers endroits... et qui répondent aux besoins des grandes familles (les deux duplex compteront 4 et 5 chambres chacun). L'époque des tours hautes et grises est définitivement révolue, le logement social mérite lui aussi la qualité.

L'année 2009 n'a donc pas été de tout repos pour le plus important propriétaire foncier de notre commune et ses 40 employés (administratif, régie technique, équipe de prévention, concierges et nettoyeuses). L'avenir du Foyer jettois est résolument tourné vers le durable et les réductions de consommation. Si l'on tient compte des projets de rénovation et de construction, aboutis ou en cours, un tiers du parc immobilier du Foyer jettois sera prochainement à faible consommation énergétique en chauffage.



Jette Village s'érige

La construction de Jette Village a enfin commencé en août 2009. Cette grande entreprise, qui verra la construction de 125 appartements et de 29 maisons unifamiliales à un jet de pierre du centre de la commune, a connu des contretemps, notamment juridiques, qui l'ont retardée d'environ 5 ans.

Fin 2001, la SDRB (Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale) achetait les anciens établissements Raes, un entrepôt de denrées alimentaires, délimité par la chaussée de Jette et les avenues Paul De Merten et Firmin Lecharlier. L'ensemble, qui s'étend sur une superficie de plus de 10.000 m², devait être affecté principalement au logement.



Dès une première enquête publique, en juin 2003, des riverains ont émis des remarques portant essentiellement sur la hauteur des immeubles, la concentration, le nombre de places de stationnement, le grand nombre d'habitants, le type de population visée et les prix de vente peu élevés susceptibles d'entraîner une moins-value de leur bien. La version modifiée de la demande a tenu compte de certaines de ces remarques, notamment celles qui concernaient la hauteur des immeubles et la concentration sur le site. En revanche, le type de population et une éventuelle moins-value pour les biens situés à proximité ne pouvaient être pris en compte dans le cadre d'une procédure urbanistique.

Des actions en justice

Suite aux modifications préconisées, la commune de Jette a délivré le permis de lotir en mai 2004. C'est ainsi que cette même année, le projet Jette Village était annoncé avec force enthousiasme par ses initiateurs, la société Jette Village, issue d'un partenariat public-privé conclu entre la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB) et Besix. Les changements apportés n'ont toutefois pas empêché les opposants au projet d'initier des actions au Conseil d'Etat.

Dans une nouvelle demande de permis, fin 2004, la SDRB a modifié la répartition des parkings et introduit des surfaces de bureau. Ce projet a une nouvelle fois déplu aux riverains qui ont poursuivi leurs actions au Conseil d'Etat.

Les actions en justice ayant fini par dégager une solution, les travaux n'ont pas tardé à commencer mais il faudra au moins une trentaine de mois de travaux pour que l'ensemble soit achevé. Le tout sera agrémenté de jardins privés ainsi que de jardins collectifs.

Les Jardins de Jette, un quartier totalement neuf en 20 ans

Le grand projet immobilier des « Jardins de Jette » touche à sa fin. Avec 845 appartements, 155 maisons et 14.000m² de bureaux actuellement construits, il est le plus important complexe immobilier de la commune de Jette.

Un nouveau projet immobilier va voir le jour sur les 11.000m² de terrain restants où 20.000m² de logements supplémentaires seront construits prochainement. Cette dernière partie doit toutefois encore faire l'objet de certaines modifications avant que les permis ne soient définitivement accordés.

Il y a 20 ans, la commune de Jette, à l'initiative du bourgmestre de l'époque Jean-Louis Thys, jetait les bases d'un nouveau quartier en collaboration avec le promoteur du projet, l'Association Momentanée de Jette. Le Plan Particulier d'Affectation du Sol a permis la création du quartier, dont les travaux débutèrent en 1992. Là où s'étendaient des terres cultivées se dresse désormais le quartier résidentiel flambant neuf des "Jardins de Jette" aux noms évocateurs des stars du cinéma: rue Audrey Hepburn, clos Marilyn Monroe ou encore rue Marlene Dietrich.

La construction des « Jardins de Jette » s'inscrivait dans le cadre d'une sérieuse crise qui a frappé la Région de Bruxelles-Capitale dans les années '80. Les autorités devaient trouver des solutions originales pour retenir des habitants qui voulaient quitter la ville afin de devenir propriétaires dans la périphérie verte de la Région bruxelloise. En 1990, la commune de Jette, dont la population avait chuté sous les 39.000 habitants, a mis en place les bases de ce nouveau quartier. Ce fut le coup d'envoi d'un impressionnant retournement de situation; notre commune a vu augmenter fortement son nombre d'habitants qui, aujourd'hui, a dépassé la barre des 47.000 Jettois. Ceci marque l'accomplissement d'un projet qui autrefois suscitait beaucoup de perplexité, mais qui a su prouver son efficacité au fil des années. Dans un environnement verdoyant, les appartements des Jardins de Jette offrent des parachèvements de qualité dans un cadre lumineux. Les appartements situés au rez-de-chaussée bénéficient de jardins privatifs, tandis que ceux des étages jouissent de balcons et/ou de terrasses.

Les Jardins de Jette disposent d'une grande infrastructure grâce à laquelle un mariage entre d'une part des habitations et d'autre part des bureaux est possible. La desserte en transports publics de ce complexe va prochainement s'améliorer; il est accessible directement via le Ring, tout en restant en harmonie avec la nature environnante.



De la fabrique de tabac aux appartements de standing

En juin 2005, l'administration communale quittait ses locaux sis 18-20 rue Henri Werrie pour s'installer dans l'ancienne école Don Bosco dans la chaussée de Wemmel. Ce faisant, la commune de Jette a veillé à la réhabilitation rapide du site délaissé; il n'était pas question de voir se former un chancre au beau milieu d'un quartier en pleine revitalisation.

Ayant toujours en ligne de mire la pénurie de logements en Région bruxelloise, les autorités communales privilégiaient l'affectation de logement pour la reconversion de son ancien centre administratif. Le Plan particulier d'Aménagement du Sol (PPAS) a d'ailleurs dû être partiellement abrogé à cette fin. Ce plan établi par la commune indiquait quelles affectations (logement, bureaux, commerces,...) étaient admises sur cette portion de territoire communal. Or, la partie de ce PPAS qui couvrait la zone de l'ancien centre administratif ne prévoyait pas de logement. Il a donc fallu l'abroger.

La société Victoria Lofts a présenté un projet qui a séduit les autorités communales. Bien que faisant subir au site une profonde transformation, il s'intègre parfaitement dans le quartier tout en rehaussant l'image qui lui est associée. Le projet touche à son terme. Il a porté sur la réaffectation des bâtiments existants, la destruction de l'ancien garage ainsi que la construction de pas moins de 55 logements de standing destinées à un public relativement aisé. Construit en intérieur d'îlot, le complexe de 6 bâtiments comprend 30 lofts et 25 appartements ainsi qu'un espace fitness et une piscine accessibles aux résidents. Les habitants des lieux disposeront en outre d'un jardin intérieur aménagé en lieu et place de la cour et du parking à l'air libre dans l'ancien centre administratif.

Signalons enfin qu'un parking souterrain de 58 emplacements, prévu dans le permis d'urbanisme, a été aménagé de manière à ne pas surcharger le quartier en matière de stationnement.



Un terrain à l'abandon revit

Le carrefour formé par le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Léopold Ier est désormais valorisé grâce à la construction d'un immeuble mixte flambant neuf comprenant commerces et appartements.

Durant de nombreuses années, les passants ont pu observer la détérioration d'une obscure station-service et son remplacement par un terrain vague. Cette situation, dans une des artères jettoises les plus fréquentées, a perduré pendant 4 ans. Après l'introduction de 2 certificats d'urbanisme (en 2003 et en 2006), un permis de bâtir était octroyé fin 2006 au promoteur Buily s.a. pour la construction de logements.

Le résultat final est une réussite en terme d'intégration mixte. En effet, outre les 27 appartements que l'on trouve aux étages, le rez-de-chaussée est occupé par des commerces et des bureaux. Le tout coexiste désormais harmonieusement dans un boulevard de Smet de Naeyer qui récupère, du coup, une partie de sa splendeur d'antan.

L'air, plus pollué dedans que dehors !

Des études ont démontré que la pollution chimique est plus importante à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Les principales raisons de cette pollution sont les acariens, le tabagisme, les produits d'entretien ou les appareils de chauffage. La pollution de l'air intérieur est un réel enjeu de santé car ces polluants peuvent entraîner des maladies chroniques et allergies respiratoires. Il est toutefois possible de remédier en partie à tous ces méfaits, notamment en utilisant des plantes dépolluantes. Même si le mieux serait encore d'essayer de bannir toutes ces substances nocives de notre habitat, en utilisant par exemple des produits respectueux de l'environnement par exemple.



Remarquez que contrairement aux idées reçues, on peut tout à fait dormir dans une chambre où se trouvent des plantes. Bien que les plantes respirent comme les êtres humains, les quantités en jeu sont trop faibles pour avoir une incidence. En outre, même si la plante rejette du CO₂ durant la nuit, elle l'absorbe pendant la journée et rejette de l'oxygène grâce à la photosynthèse. L'air intérieur est donc régénéré.

Quelles plantes dépolluantes choisir et où les placer ?

- L'incontournable fougère ravira votre salle de bains, votre chambre à coucher ou votre salon en consommant les composés organiques volatils toxiques provenant de meubles, de colles, de peinture... C'est l'une des plantes les plus efficaces pour dépolluer votre maison.

- L'aloé-vera, est glouton de 90 % du formaldéhyde ambiant. En bonus, cette plante est également vorace de champs magnétiques libérés par les ordinateurs et les écrans vidéo.

- Le cactus colonnaire va absorber les ondes électromagnétiques émises par le four à micro-ondes, les écrans d'ordinateur ou de télévision, et les autres appareils électroménagers. Il est donc judicieux de le placer dans un bureau ou dans la cuisine.

- La fleur de lune (ou lys de la paix), le palmier nain ainsi que le ficus ont une grande capacité à filtrer l'air : mastics, colles, vernis, peinture, produits

d'entretien, meubles cirés, papiers imprimés, fumée de cigarette,... Elles peuvent donc être aussi placées dans n'importe quelle pièce.

- L'azalée, plante magnifique, vous aidera contre l'ammoniac des produits de nettoyage. A placer donc dans la salle de bain et la cuisine.

Pour bien entretenir votre plante, n'hésitez pas à demander conseil au vendeur!

Veillez également à bien aérer toutes les pièces de la maison et ce, régulièrement.



Kwiatki

Dix rhétoriciens du Collège Saint-Pierre de Jette ont décidé de se lancer dans l'aventure de la mini-entreprise. Bien en phase avec l'ère du temps, ils ont privilégié l'écologie et vendent des plantes dépolluantes. Si vous cherchez à assainir l'air de vos pièces très simplement, par des moyens écologiques et esthétiques, tout en donnant un petit coup de pouce à de très jeunes entrepreneurs ingénieurs, contactez Kwiatki. Pour les commandes, envoyez un e-mail à kwiatki@hotmail.com ou appelez le 0470.51.45.03.

En savoir plus : www.mini-kwiatki.net

Recette de saison

Quiche aux épinards



Ingrédients

- 1 pâte brisée
- 3 oeufs
- 20 cl de crème fraîche épaisse
- 20 g de beurre
- 500 g d'épinards
- 1 pincée de noix de muscade
- 1 pincée de sel, poivre

Préparation

Préchauffez le four à 180°C.

Lavez les épinards, retirez la côte centrale si nécessaire et essorez-les.

Faites fondre le beurre dans une sauteuse. Ajoutez-y les épinards et faites revenir pendant 8 minutes environ. Laissez-les refroidir dans une passoire afin d'éliminer le reste d'eau puis hachez-les grossièrement.

Étaler la pâte dans un moule à tarte.

Battez les œufs et la crème dans un saladier. Ajoutez-y les épinards. Salez, poivrez et incorporez ensuite la noix de muscade.

Versez la garniture sur la pâte et faites cuire pendant environ 30 minutes. Laissez un peu refroidir avant de servir.

Bon appétit !

Chaque mois, retrouvez dans le Jette Info les fruits et légumes de saison

A l'honneur en mars :

Fruits: poire, pomme.

Légumes: betterave rouge, carotte en vrac, céleri vert, céleri-rave, champignon, chicorée endive, chou blanc, chou de Bruxelles, chou frisé, chou rouge, chicon, épinard, germes de soja, mâche (salade de blé), navet, oignon, panais, pleurotte, poireau, pomme de terre, pourpier, radis noir, rutabaga, salsifis.



Source :

Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison, et hors serre

Bruxelles Environnement - IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement)



La consommation s'invite à la fête

Le samedi 6 février 2010 était placé, à Jette, sous le signe du développement durable. Une rencontre festive et conviviale était organisée au GC Essegem dans le cadre de l'Agenda 21. Les collaborateurs motivés, des associations et les visiteurs en ont fait, cette année encore, une journée couronnée de succès.



La consommation durable était le thème de l'édition de cette année. Différentes organisations bruxelloises étaient présentes lors de l'événement et ont proposé plusieurs activités aux participants. Des jeux visaient un public d'enfants, sans pour autant exclure les adultes. Par exemple, les plus jeunes pouvaient calculer le taux de CO2 émis par leurs parents pour arriver jusqu'au GC Essegem en voiture. De cette manière, les enfants ont pu se rendre compte que la voiture n'est pas toujours une solution et qu'ils peuvent inciter leurs parents à utiliser moins souvent leur véhicule. Des ateliers de cuisine étaient ouverts à tous pour réapprendre à cuisiner sainement, avec des légumes dont on a parfois oublié les saveurs.

La journée fut clôturée par « Art-Terre », une compagnie jettoise qui a spécialement composé une chorégraphie pour l'occasion, ainsi que par la « Symphonie des Objets abandonnés » de Max Vandervorst. La rencontre autour de l'Agenda 21 a rappelé que Monsieur et Madame Tout-le-Monde pouvaient, eux aussi, contribuer à mener ce défi à bon port.

L'Agenda 21 local axé sur des thèmes tels que le bien-être, la participation, l'environnement, la durabilité,... est une initiative de l'échevine du Développement durable et de la Solidarité Nord/Sud Christine Gallez.



Le Prix belge de l'Energie et de l'Environnement 2010 Proposez un projet environnemental

Le Prix belge de l'Energie et de l'Environnement 2010 est désormais sur les rails. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 2 avril avec votre projet environnemental. La remise des prix aura lieu le 4 juin prochain.

Pour sa 5ème édition, le Prix belge de l'Energie et de l'Environnement met à nouveau à l'honneur celles et ceux qui, au travers de leur réalisation et de leur créativité, agissent pour préserver la planète. Qu'il s'agisse de citoyens, de communes, d'écoles, d'ONG, d'entreprises, d'ASBL,... de projets visant à mettre en place des énergies renouvelables, à économiser l'énergie, à protéger la nature et l'environnement... Le concours est ouvert à tous.

Participez à ce concours pour faire valoir votre savoir-faire, vos réalisations, vos efforts et vos contributions à la société de demain. Depuis sa création, le concours a déjà rendu hommage à plus de 600 Belges. Ces lauréats ont mis en œuvre des projets en faveur de l'environnement, de l'énergie et de la lutte contre le changement climatique. Les candidats à ces prix d'excellence sont des citoyens, des institutions, privées et publiques et bien d'autres. Tous ont ceci en commun : leur engagement en faveur du développement durable.

En référence à la Journée Mondiale de l'Environnement, instaurée le 5 juin par les Nations-Unies, la remise de prix sera organisée le 4 juin. Il s'agira d'une cérémonie prestigieuse introduite par le Premier Ministre, le ministre fédéral du Développement durable, de l'Energie ou de l'Environnement. Un représentant des Nations-Unies sera même présent, afin d'apprécier et d'encourager ces Belges qui contribuent à la construction de notre futur commun.

Si nous sommes de plus en plus nombreux à agir et à relever le défi climatique, encore faut-il faire connaître ces initiatives pour notre bien à tous. Plus que jamais, l'édition 2010 est l'occasion d'agir à votre tour.



Intéressé(e)? Inscrivez-vous et envoyez votre dossier de candidature pour le 2 avril 2010 au plus tard sur le site www.eaward.be ou par téléphone au 04.221.58.68 ou 0477.61.70.41.

Zonzoo rachète votre vieux GSM

Une seconde vie respectueuse de l'environnement pour les téléphones portables

Envie d'un nouveau GSM ? Avez-vous déjà pensé à ce que vous ferez de votre vieil appareil ? Ne laissez pas votre vieux GSM prendre la poussière dans un tiroir, vendez-le plutôt à Zonzoo. Cette entreprise de recyclage vous offre entre 2 et 200 € pour votre vieux téléphone et lui donne une seconde vie rentable et respectueuse de l'environnement, que l'appareil fonctionne encore ou pas.

La firme Zonzoo est active dans la réutilisation et le recyclage de téléphones portables depuis 2001. Quelle est l'utilité de recycler et réutiliser ces appareils ? Si nous ne le faisons pas, nous contribuons quotidiennement à la détérioration de la terre et de notre environnement. Tout le monde peut participer à la préservation de l'environnement en recyclant activement les vieux GSM. En plus, cela peut rapporter de l'argent, peu importe que l'on soit simple citoyen, œuvre de bienfaisance, organisation ou entreprise, du moment que l'on envoie ses anciens GSM à Zonzoo.

Les téléphones opérationnels permettent de réduire partiellement la production de nouveaux appareils. Une partie de ces GSM est utilisée par

Votre vieux GSM peut vous rapporter jusqu'à 200 €



des personnes qui, autrement, n'auraient pas accès à la téléphonie mobile. Les GSM qui ne fonctionnent plus n'en atterrissent pas pour autant dans la poubelle. Les composants sont séparées entre les éléments réutilisables et ceux qui, comme la batterie, contiennent des produits nocifs. L'appareil est ensuite démantelé de manière à récupérer les matières précieuses comme l'or et le cuivre qui pourront alors être réinjectées dans le commerce.

Le recyclage des téléphones portables, grâce à la réutilisation des matières premières, contribue à en

réduire la demande ainsi que la pollution qui en découle.

Bonne cause

De cette manière, vous n'aidez pas uniquement l'environnement, vous participez aussi à une bonne action. Pour chaque téléphone récupéré, Zonzoo reverse 5% de la valeur à l'œuvre de charité de votre choix (Plan Belgique, 11.11.11, la Croix-Rouge, Cap 48). Vous pouvez évidemment choisir de verser la totalité de la valeur de votre appareil à la cause que vous préférez.

Renseignements: www.zonzoo.be

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de mars et avril 2010 :

Place Cardinal Mercier (police)

(chaque deuxième lundi du mois) les 8 mars et 12 avril de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois) les 22 mars et 26 avril de 18h30 à 19h30.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts reprendraient en avril. D'ici là, vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous avec Bruxelles Propreté pour vous débarrasser, le dimanche, de vos encombrants (voir ci-contre).

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 19 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 32 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire. Depuis le mois de décembre, vous pouvez à nouveau contacter Bruxelles Propreté pour fixer un rendez-vous le dimanche également.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

13 mars 2010

Grand nettoyage de printemps



Déjà la 4^{ème} édition du Balai d'or

Bénévoles motivés, venez le samedi 13 mars 2010 travailler de concert pour rendre impeccables 8 quartiers de Jette à l'occasion de l'action « Balai d'or ». La 4^{ème} édition de cette grande campagne de nettoyage, lancée à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, constitue une collaboration étroite entre le réseau jettois des comités de quartier, des éco-ambassadeurs, des balayeurs de rues et des habitants. C'est l'occasion idéale de faire la connaissance des balayeurs de rues qui gardent votre quartier propre. Les participants pourront conserver le balai qu'ils recevront pour l'occasion. Nous en profitons d'ailleurs pour vous rappeler que les habitants sont responsables de leur trottoir.

A La Maison communale, en fin de matinée vers 12h30, un drink sera servi à tous les participants qui recevront en outre un "Certificat en or". Chacun à sa poste!

4^{ème} campagne Balai d'or

Rendez-vous à 9h30 dans votre quartier

- Espace vert du Heymbosch (rendez-vous à la galerie Mercure)
- Capart (rendez-vous au croisement Liebrecht)
- Dupré (rendez-vous rue Dupré 113)
- Van Asbroeck (rendez-vous au carrefour chaussée de Wemmel-rue Legrelle)
- Essegheem (rendez-vous à la plaine de jeux Essegheem)
- ND de Lourdes (rendez-vous derrière l'église)
- Corneille De Clercq (rendez-vous au croisement Odon Warland)
- Vanderborcht (rendez-vous rue Vanderborcht149)

Renseignements: Administration communale de Jette – chaussée de Wemmel 100
- Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be

Placez vos déchets dans le bon sac

Bruxelles-Propreté plus répressive envers les contrevenants

Un déchet déposé dans le bon sac, c'est un déchet qui sera recyclé. Mieux vous recyclez, moins l'environnement en pâtit. Depuis le 1er janvier 2010, tous les Bruxellois sont dans l'obligation de trier leurs déchets. Après une période de transition, Bruxelles-Propreté agira maintenant de manière plus répressive envers les contrevenants. Nous vous rappelons une fois encore la place de chaque déchet.

Dans le sac jaune ou en paquet bien ficelé : les papiers et les cartons. Attention, ils doivent être secs et propres ! Pas question donc d'y glisser un carton de pizza imbibé de gras ou un mouchoir usagé.

Et les camions de collecte sélective (sacs bleus et jaunes), quand passent-ils ?

Une fois par semaine. Les sacs bleus et jaunes sont collectés le même jour que la première collecte des sacs blancs. Donc le lundi ou le mardi, suivant la rue où vous habitez. Jamais le jeudi ou vendredi.

Dans le sac bleu : les emballages PMC secs et propres (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boissons).

Dans les bulles à verre : bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent, en séparant le verre blanc du verre coloré, sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.

Dans le sac blanc : tout ce qui n'est ni corrosif ni dangereux, et qui ne peut se trouver ni dans les sacs bleus, ni dans les sacs jaunes, ni dans les bulles à verre. Par exemple les déchets de cuisine, la frigolite, les sacs en plastique, les gobelets en plastique,...

Si vous trouvez que ça se complique, pas de panique ! Allez faire un tour sur www.bruxelles-proprete.be, ou appelez le 0800.981.81, et vous ne vous tromperez plus jamais au moment de vous débarrasser de vos déchets. Vous y trouverez également des renseignements sur les déchetteries et les Coins Vert Mobiles.



Des contrôles sévères

Bruxelles-Propreté veillera strictement au respect de ces nouvelles prescriptions. Les respecter est dans votre intérêt, pas uniquement pour l'environnement mais pour votre portefeuille aussi.

Si vous ne sortez pas votre sac au moment adéquat :

- La première fois, vous recevrez un avertissement.
- La deuxième fois, vous devrez payer les frais d'enlèvement (75 € + 75 € par m³ supplémentaire). À cela, vous devrez ajouter une amende administrative allant de 62,50 € à 625 €.

Si vous ne triez pas bien vos déchets :

- Si vos sacs bleus et jaunes contiennent des déchets qui ne peuvent s'y trouver : dans un premier temps, des autocollants seront apposés sur les sacs de collectes

sélectives qui comportent un taux élevé d'intrus. Vous devrez alors rentrer votre sac, le retrier et le présenter lors de la collecte sélective suivante. Ensuite auront lieu les avertissements. Enfin, dans un troisième temps viendra la répression proprement dite (amende pouvant aller de 62,50 à 62.500 €).

- Si votre sac blanc contient des papiers/cartons ou des emballages PMC : vous recevrez un avertissement après le premier contrôle. En cas de récidive, une amende pouvant aller de 62,5 à 625 € (en fonction du volume de déchets non-conformes) vous sera infligée.

- Si vos sacs contiennent des bouteilles ou flacons destinés aux bulles à verre : vous recevrez dès le premier contrôle une amende pouvant aller de 62,5 à 625 €.

- Si vos sacs contiennent des déchets dangereux : vous recevrez dès le premier contrôle une amende pouvant aller de 625 à 62.500 €.

L'ONEM lance le plan d'embauche "Win-Win" Avantageux pour l'employeur et l'employé

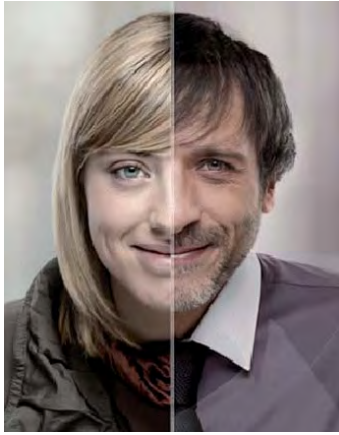
Le nouveau plan d'embauche « Win-Win » créé par l'ONEM, à l'initiative de la ministre fédérale de l'Emploi, a pour but de stimuler et de faciliter l'embauche des demandeurs d'emploi. Le coût de l'embauche est diminué grâce à l'activation de l'allocation de chômage.

L'activation de l'allocation de chômage est une subvention à l'emploi. Le demandeur d'emploi qui est recruté dans le cadre de ce plan continue à avoir droit, pendant son occupation, à une allocation de travail dont le montant peut s'élever jusqu'à 1.100 euros par mois. L'employeur peut déduire le montant de cette allocation du salaire net qu'il doit payer. Cette réduction drastique du coût du travail constitue un incitant pour encourager l'embauche de certaines catégories de demandeurs d'emploi.

Le plan d'embauche est axé sur 3 groupes : les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, les chômeurs de minimum 50 ans bénéficiant d'une allocation de chômage et les chômeurs qui bénéficient d'une allocation de chômage et qui sont à la recherche d'un emploi depuis au moins 1 an mais moins de 2 ans.

Vous êtes à la recherche d'un job et inscrit(e) en tant que demandeur(-se) d'emploi auprès d'ACTIRIS ?

Rendez-vous auprès de votre bureau du chômage ou de votre agence locale pour l'emploi et demandez si vous remplissez les conditions pour avoir une Carte de travail. Cette carte peut vous ouvrir de nombreuses portes. Elle donne en effet droit à une subvention à l'embauche sous la forme d'une allocation de chômage activée et de réductions de cotisations ONSS. Si vous vous présentez auprès d'un employeur potentiel, montrez-lui cette carte et informez-le qu'il peut ainsi bénéficier d'importants avantages financiers en vous engageant.



Vous êtes employeur ?

Grâce au plan d'embauche « Win-Win », votre entreprise bénéficie d'avantages exceptionnels en engageant un demandeur d'emploi. Depuis le 1er janvier 2010, ce plan vous permet en effet de bénéficier d'une déduction salariale pouvant aller jusqu'à 1.100 euros par mois. Il s'agit d'une intervention dans le salaire net sous la forme d'une allocation de chômage activée. Vous payez seulement le reste du salaire. Vous bénéficierez également de réductions de cotisations patronales de sécurité sociale. Dans certains cas, il y a pratiquement exonération de cotisations.

4.164 Cartes de travail distribuées en 10 jours

Un premier comptage des cartes a eu lieu le 15 janvier 2010 et a révélé que plus de 4.000 exemplaires avaient été distribués depuis le lancement du plan d'embauche. Plus de 1.100 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire ont d'ores et déjà profité de ce nouveau système, contre 475 demandeurs d'emploi en possession du diplôme de l'enseignement secondaire. Pour les plus de 50 ans, plus de 900 cartes ont été distribuées. Les chômeurs qui profitent d'une indemnisation depuis plus de 1 an et moins de 2 ans ont quant à eux bénéficié de 1.649 cartes.

Renseignements : www.planwinwin.be

Journée de l'alimentation

Promotion d'une alimentation saine

La journée internationale de l'alimentation aura lieu le 18 mars. Jette participe aussi à cette initiative, dans le cadre du programme Viasano. Ce jour-là, les visiteurs de La Maison communale y trouveront un stand de dégustation de fruits et légumes dans le hall d'entrée. Ils recevront en outre une brochure sur les habitudes à prendre en matière d'alimentation saine. Voici déjà une petite introduction.

Qui mange mieux, vit mieux

Ce que nous mangeons chaque jour influe sur notre santé et sur notre qualité de vie : « nous sommes ce que nous mangeons ». De nos jours, il n'y a plus de doute possible : qui mange mieux, vit mieux. Notre corps a besoin d'énergie pour fonctionner convenablement et pratiquer toutes sortes d'activités. Nous tirons cette énergie de notre alimentation. L'unité de mesure de cette énergie est la calorie (cal). En diététique, on compte plutôt en kilocalories (1 kcal = 1.000 cal).

Seulement quatre nutriments (ou aliments qui peuvent être assimilés) fournissent de l'énergie, et donc des kilocalories : les protéines : 4 kcal/g ; les hydrates de carbone (ou glucides) : 4 kcal/g ; les graisses (ou lipides) : 9 kcal/g et l'alcool : 7 kcal/g. Il est frappant de remarquer que les graisses et l'alcool fournissent plus d'énergie que les autres groupes d'aliments. L'alcool et les graisses ont pourtant une influence néfaste sur notre corps et nos orga-

nes.

La pyramide alimentaire

La pyramide alimentaire présente, de manière schématique, comment on peut répartir l'alimentation rationnellement et sainement. Les aliments à la base de la pyramide doivent être consommés tous les jours. Ceux qui se trouvent au sommet ne doivent être mangés qu'en petites quantités ou occasionnellement.

Pour rester en bonne santé, il est important de consommer peu d'aliments riches en graisse, sucre et sel. Préférez les aliments riches en hydrates de carbone et mangez beaucoup de fruit et de légumes, pleins de vitamines, fibres et minéraux. Combinez cela avec suffisamment d'eau, au moins 1,5 litre par jour.



Quelques conseils utiles:

- Équilibrez apport et dépense d'énergie.
- Ayez la main légère sur les graisses et variez afin d'atteindre une bonne répartition d'acides gras.
- Mangez du pain quotidiennement ainsi qu'un repas qui comprend des pommes de terre, du riz ou des pâtes.
- Mangez des légumes tous les jours, en soupe en entrée et crus ou cuits pour le plat principal.
- Mangez au moins 2 ou 3 portions de fruit par jour.
- Consommez des produits laitiers (un verre de lait, du yoghurt et une portion de fromage) chaque jour.
- Préférez les viandes maigres et mangez du poisson deux fois par semaine.
- Ne mangez pas plus de 5 œufs par semaine (attention : ce chiffre inclut aussi les œufs dans les plats préparés, les sauces, les garnitures, les pâtisseries,...).
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour.
- Modérez votre consommation d'alcool.



*Le changement reste la règle d'or
d'une alimentation équilibrée*



**Jette, une commune
saine**

Choisissez les bonnes graisses

Depuis quelques mois, vous trouvez dans le Jette des sujets sur la santé et des conseils de Viasano et de l'administration communale de Jette. Ce mois-ci, nous entamons la première série d'astuces de l'action « Choisissez les bonnes graisses ».

Les graisses tiennent un rôle non négligeable dans notre alimentation quotidienne et sont d'une grande importance pour notre santé. Elles contiennent des vitamines et des acides gras, éléments que l'on ne retrouve dans aucun autre aliment. Les graisses et les huiles fournissent le plus de calories, bien davantage que les protéines ou les hydrates de carbone. Choisissez donc les bonnes graisses et usez-en avec parcimonie.

Où trouve-t-on des graisses ?

Il existe des graisses visibles et invisibles. Les graisses visibles sont celles que l'on peut véritablement observer, par exemple dans le salami, le lard,... Ce sont également les graisses qui servent à cuisiner et à tartiner comme le beurre, la margarine, l'huile.

Les graisses invisibles constituent la plus grande partie des graisses, 2/3 de ce que nous ingérons est « caché » dans notre alimentation, notamment dans les produits laitiers, la viande, le haché, la charcuterie, les frites, les chips, les plats préparés, les sauces, les « salades » préparées pour les sandwiches (thon, poulet, viande,...), le fromage, les pâtisseries, les biscuits, le chocolat.

Préférez les produits suivants, mais alternez :

- huiles
- margarines (soja, tournesol)
- produits à base de soja
- poisson, en particulier les poissons gras

Consommez en petites quantités:

- beurre
- crème
- fromages gras
- préparations à base de viande hachée
- desserts, à l'exception des fruits
- snacks sucrés et salés

Reconnaître les signes d'un cancer peut vous sauver la vie

**Cancers du sein, de la prostate, du colon, des poumons, leucémie,...
Qui ne connaît pas, au sein de sa famille ou dans son cercle d'amis,
quelqu'un qui a dû faire face à un cancer ?**

L'évolution de la science permet de détecter les cancers plus rapidement et de mieux les traiter. Réagir soi-même rapidement aux signaux avant-coureurs est d'une importance capitale et peut vous sauver la vie.



Un dépistage précoce augmente les chances de guérison

Le cancer est le résultat d'un dérèglement fonctionnel complexe de certaines cellules. Normalement, nos cellules se reproduisent uniquement pour assurer la croissance et la préservation de notre organisme et restent dans la partie du corps où elles sont censées se trouver. A l'intérieur de chaque cellule, différents gènes veillent scrupuleusement sur ce processus. Il se peut pourtant que des anomalies surviennent dans la cellule, de sorte que celle-ci perde le contrôle de la multiplication cellulaire. La cause de cette défaillance peut résider dans une multitude de choses : produits chimiques ou rayonnements cancérogènes qui endommagent les gènes. Le cancer peut apparaître en raison d'une accumulation de dégâts dans des gènes spé-

cifiques. Cela prend beaucoup de temps. C'est pourquoi le cancer frappe moins les enfants et que la fréquence de survenance augmente avec l'âge.

Plus tôt on est capable de déceler le cancer, plus vite le traitement peut commencer et plus grandes sont les chances de rétablissement. Il est dès lors très important d'en (re)connaître les signes avant-coureurs. Si vous constatez un ou plusieurs de ces signes, il est recommandé de consulter votre médecin traitant le plus vite possible.

Les signes d'alerte

- Enrouement ou toux persistants, surtout chez les (anciens) fumeurs.
- Difficultés à avaler, surtout chez les personnes qui fument ou qui boivent de l'alcool.
- Changement dans les selles : diarrhée persistante ou constipation ou alternance des deux.
- Pour les hommes, difficultés à uriner.
- Perte de poids, fatigue ou fièvre persistante sans raison précise.
- Pertes de sang anormales (vaginales en dehors des périodes de règles, dans les urines, dans les selles, dans les glaires, hématomes qui apparaissent spontanément,...).
- Un bouton ou un gonflement n'importe où sur le corps (par exemple dans un testicule, un sein, sous la peau,...).
- Changement inattendu à la poitrine : rétractation, écoulement, rougeur,...
- Modification d'un grain de beauté ou apparition d'un nouveau grain de beauté.
- Blessure qui ne guérit pas, sur la peau ou dans la bouche.

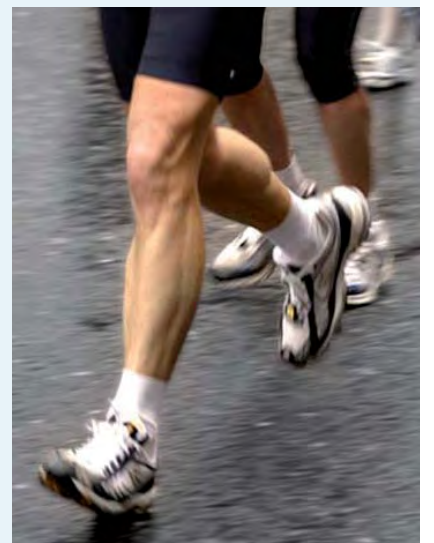


Courez les 20 km de Bruxelles sous les couleurs de Child Focus

Depuis 2008, Child Focus répond présent aux 20 km de Bruxelles. Pour l'édition 2010, le dimanche 30 mai, une équipe de coureurs Child Focus sera à nouveau dans les starting blocks de cette célèbre course. Joggeurs au grand cœur, sportifs du dimanche, coureurs avertis...vous avez envie de relever un défi d'envergure et de soutenir la bonne cause ? Alors n'hésitez pas, et rejoignez l'« équipe Child Focus ».

Child Focus vous offre la possibilité de vous préinscrire depuis le 1er février sur son site web www.childfocus.be. Le prix de l'inscription est de 15 € (prix officiel d'inscription) + un don de 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40 € selon votre souhait. Dans les 15 € sont compris votre puce électronique, votre dossard et des petites surprises. Pour vous remercier de votre don, Child Focus vous offre un T-shirt estampillé de son logo.

Renseignements: www.childfocus.be



Journée internationale de la Femme Dite-le avec une rose

Le 8 mars 2010 marque la Journée internationale de la Femme. A cette occasion, les clientes qui feront leurs courses à Jette le samedi 6 mars, se verront offrir une rose.



Le 8 mars 1975, les Nations-Unies ont, pour la première fois, observé la Journée internationale de la Femme. Cette date fait référence aux rassemblements internationaux de femmes qui, en 1910 et en 1914, revendiquaient un suffrage véritablement universel et qui, en 1917, en Russie, réunissaient des travailleuses. Depuis, ce jour sert à nous remémorer le chemin accompli par les femmes pour l'égalité des droits et à nous rappeler que les récents acquis ne sont pas aussi intangibles que nous aimerions le croire. Certainement pas quand on sait que des femmes, à travers le monde, subissent toujours souffrances, humiliations et non-droit uniquement en raison de leur genre. L'histoire des mouvements de femmes se poursuit donc vaille que vaille.

A Jette, cette journée sera célébrée agréablement, à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere et de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, en collaboration avec l'association de commerçants Shopping Jette. A l'occasion de la Journée internationale de la Femme, ce sont des douces senteurs de roses qui accompagneront les Jettoises tout au long de leur shopping du samedi 6 mars. Une manière de montrer que, en attendant le moment où l'on pourra se passer de ce type de journée, la poursuite des efforts accomplis en matière d'égalité femme/homme ne dispense pas... de galanterie!

Distribution de 10.000 roses

le 6 mars 2010 chez les commerçants membres de Shopping Jette

Solidarité L'opération Arc-en-Ciel pour les enfants défavorisés

La 56ème édition de l'opération Arc-en-ciel sera organisée cette année les 13 et 14 mars. Il s'agit d'une grande opération de récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes, etc.).

Chaque année, à la mi-mars, ce sont des milliers de jeunes bénévoles qui se mobilisent pour participer à cette collecte via le porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins, etc.

La nourriture (pâtes, conserves de fruits et de légumes,...) que les associations reçoivent leur permet d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent. La plupart de ces associations bénéficient de subsides mais ceux-ci ne sont malheureusement pas toujours suffisants pour organiser les loisirs et les vacances des enfants. Et pourtant, loisirs, vacances et jeu ne sont pas un luxe, mais un droit.

Au-delà des tonnes de nourriture récoltées, l'Opération Arc-en-Ciel est surtout l'occasion de faire passer un message de solidarité et de fraternité au plus grand nombre et principalement à destination des enfants. En effet, les collecteurs de l'Opération Arc-en-Ciel sont souvent des jeunes faisant partie de mouvements de jeunesse, d'associations locales ou encore des jeunes qui organisent la récolte au sein de leur école.

Alors, les 13 et 14 mars prochains, montrons aux bénévoles de l'Opération Arc-en-Ciel que solidarité et fraternité ne sont pas que des affaires d'enfants.

Opération Arc-en-Ciel
les 13 et 14 mars 2010
partout près de chez vous

Renseignements: Arc-en-Ciel asbl - rue du Bien Faire 41 à 1170 Watermael-Boitsfort
- tél.: 02.675.73.11 - email: info@arc-en-ciel.be



Au programme pour les seniors

Mercredi 24 mars

Kermesse breughelienne

Vous êtes convié(e) à un repas médiéval dans un cadre particulièrement rustique situé dans l'Îlot Sacré, en plein centre de Bruxelles.

Le menu breughelien est composé de plusieurs entrées (pâtés, jambons d'Ardenne, tourelles de boudins blancs et noirs à l'ancienne, salades composées, grands pains breugheliens), d'un plat principal (carbonnade à la Flamande ou waterzooi de volaille à la gantoise ou lapin à la Kriek ou à la gueuze), de desserts amenés sur portoirs par 2 porteurs (tartes géantes aux pommes Breughel). Les boissons, à volonté, sont comprises dans le prix (apéritif, kriek ou autre bière, vin, eaux, cervoises, softs). Le repas se clôturera par le Kawa des Infidèles Barbaresques.

Un guitariste animera l'après-midi durant lequel vous assisterez à un spectacle de danses paysannes du Moyen-âge en costumes d'époque. Vous aurez aussi l'occasion de faire un pas de danse.

Rendez-vous à 11h20 sur la place Cardinal Mercier ou à 12h, rue des Dominicains 12 à 1000 Bruxelles.

Prix : 40 € pour le buffet breughelien, les boissons à volonté, l'animation musicale et le transport en autocar / 36 € sans transport

Réservation : dès à présent. Prière de signaler votre choix de plat principal lors de la réservation.

Jeudi 22 avril

Visite des Florales gantoises



Gand sera à nouveau la destination rêvée pour les amoureux des plantes et des fleurs. Les Florales ont lieu tous les cinq ans. Donc ne ratez pas l'occasion de visiter cette 34ème édition des Florales gantoises. Un parcours de 2 km permet de découvrir les

4,5 ha de ce jardin d'intérieur, le plus grand au monde, qui compte 305 exposants, 440 m² de superficie d'étang, 8 fontaines spectaculaires,...

Le départ vers Gand se fera dans la matinée. Arrivés sur place, vous disposerez d'un peu de temps libre avant d'aller prendre tous ensemble un bon repas dans un restaurant de style Art Déco. Après le déjeuner, en route vers le "Flanders Expo" où vous aurez largement le temps de visiter les Florales 2010, chacun à son rythme.

Rendez-vous à 9h sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 49,50 € comprenant un repas 3 services, l'entrée aux Florales et le transport en autocar.

Réservation : dès à présent.

Du vendredi 15

au vendredi 22 octobre 2010

Voyage à Içmeler en Turquie



Le séjour en pension complète (formule All in) se déroulera dans l'Hôtel "Marti Resort" à Içmeler (près de Marmaris). Il s'agit d'un superbe hôtel avec un excellent service situé dans un cadre verdoyant près de la promenade et du centre-ville.

Une magnifique piscine, une jolie plage et une excellente cuisine sont quelques atouts de ce complexe. Le Marti Resort se niche au creux de la baie d'Içmeler: une situation unique, à l'endroit où les eaux de la mer Egée se confondent avec la Méditerranée et à proximité de quelques trésors historiques tels que Dalyan, entre le bleu de la mer et le vert des collines boisées. C'est un lieu de séjour plein d'ambiance, à deux pas des boutiques et terrasses. L'hôtel se situe directement sur la plage de sable et de galets, à 500 mètres du centre-ville, à 8 km du centre de Marmaris et à 105 km de l'aéroport de Dalaman.

Le logement est prévu en chambres doubles. Quelques chambres-single sont disponibles. Chaque chambre est équipée d'une salle de bains (avec sèche-cheveux), climatisation centrale (quelques heures par jour), téléphone, TV-satellite, frigo, minibar (payant), coffre-fort (gratuit) et balcon.

Deux excursions (facultatives) seront prévues pendant le séjour.

Prix: +/- 650 € + l'assurance assistance-rapatriement obligatoire pour tous, sauf pour les personnes ayant déjà un contrat d'assurance (copie du contrat à remettre obligatoirement à l'inscription) + une photocopie recto-verso de votre carte d'identité (pour tous) à remettre à l'inscription.

Si vous êtes intéressés par ce voyage et désirez déjà recevoir le formulaire de réservation (sans engagement), n'hésitez pas à téléphoner au service communal des Seniors.

Attention ! Aucune réservation ne sera prise avant la réunion d'information (voir encadré ci-dessous).

RÉUNION D'INFORMATION ET INSCRIPTION POUR LE VOYAGE EN TURQUIE

le vendredi 2 avril à 9h30 dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6 - 2ème étage).

Un virement bancaire destiné au paiement d'un acompte de 150 € vous sera remis à l'inscription. N'emportez pas de liquidités.

Renseignements : 02.423.12.66 (Patricia Hellem) et 02.423.13.57 (Catherine Schriewer)

Réservations:

Horaires des réservations : les mardi, mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi entre 13h30 à 15h45.

Possibilité de payer votre carte d'entrée sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : « Activité X + Nom + N° de réservation » (Prière de téléphoner au 02.423.12.66 avant tout paiement pour connaître votre numéro de réservation ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - phellem@jette.irisnet.be)

Les cartes vous seront envoyées à domicile.

55 chandelles pour le club de jacquet "Les Cloches" Le club cherche des jeunes membres

Le jacquet est un jeu de plateau vieux de plusieurs siècles, on en a même trouvé un exemplaire dans la tombe du pharaon égyptien Toutankamon. Le jeu est encore populaire aujourd'hui, bien que les jeunes joueurs se fassent rares.

Backgammon

Le jeu du jacquet est connu à travers le monde sous le nom de backgammon. La matériel de jeu est identique à l'exception des pions spéciaux qui sont utilisés pour le backgammon. En France et aux Pays-Bas, ce jeu est aussi appelé Triaktrak tandis qu'à Bruxelles on le connaît sous le nom de jacquet. D'épiques championnats de jacquet étaient auparavant organisés à Bruxelles et Anvers.



On joue au jacquet à Jette aussi. Les membres du club "Les Cloches", qui existe depuis déjà 55 ans, se réunissent chaque troisième mardi du mois à 20h30 au Café Op den Hoek sur la place Cardinal Mercier. N'hésitez pas à vous y arrêter pour découvrir ce jeu unique.

Renseignements: Werner Daem - 0475.73.00.57 - wernerdaem@hotmail.com ou Jean-Paul Thielemans - 02.479.02.47 (dès 19h).

La saison des brocantes à Jette

A Jette, les brocantes font leur apparition en même temps que les premiers rayons de printemps. Les mots d'ordre de ces brocantes sont convivialité et bonnes trouvailles. Voici un tour d'horizon de la saison des brocantes, d'avril à septembre.



25 avril 2010

Brocante « Comité Lenoir »

Dans les rues Lenoir et Werrie (entre le bd de Smet de Naeyer et la place Lanneau)

Renseignements et réservations d'emplacements : 02.425.75.34

1er mai 2010

Brocante « Esseghem »

Dans le complexe Esseghem

Réservations d'emplacements à partir de la mi-avril

8 mai 2010

Brocante « du Cœur »

Dans la cour de l'école Champ des Tournesols, la rue Van Bortonne, le parc Garcet et sur la place Cardinal Mercier

Réservations d'emplacements à partir du mois d'avril

29 mai 2010

Brocante du « Coin oublié »

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin ainsi que dans les avenues de Levis Mirepoix et Odon Warland

Réservations d'emplacements dès début avril

5 juin 2010

Brocante « Chaussée de Wemmel »

Dans la chaussée de Wemmel, entre la rue Léon Theodor et la rue des Flamands

Réservations d'emplacements à partir de début mai

19 juin 2010

Brocante « Capart »

Dans l'avenue Capart

Réservations d'emplacements à partir de début juin

27 juin 2010

Brocante « Sainte-Claire »

Dans l'avenue De Heyn (entre le rond-point Tircher et le clos Tonnet), la rue Van Rollegem et entre l'avenue De Heyn et le clos Otten

Réservations d'emplacements à partir de fin mai

18 septembre 2010

Brocante « Vanderborcht »

Dans la rue Vanderborcht

Réservations d'emplacements à partir de mi-août

19 septembre 2010

Brocante « Dieleghem »

Dans la chaussée de Dieleghem

Réservations d'emplacements à partir de mi-août

Votre publicité dans l'annuaire commercial « Vivre à Jette »

L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl « Commerce et Marché annuel jettois », publie chaque année l'annuaire commercial « Vivre à Jette ». Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune. Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,.... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux quelque 47.000 Jettois.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans le « Vivre à Jette », vous pouvez appeler l'administrateur de l'asbl « Commerce et Marché

Vous pouvez vous inscrire via le site www.jette.be

annuel jettois" André Electeur au 0478.701.641 ou contacter Lieva Zels du service communal Vie économique au 02.423.13.03 (du lundi au jeudi pendant les heures de bureau) ou par mail à lzels@jette.irisnet.be.

Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités de publicité, les prix et les documents d'inscription sur le site de la commune www.jette.be, cliquez sur « Economie et emploi » et ensuite sur « Vivre à Jette ».



Nouveaux commerces à Jette

Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines ont vu l'institut de beauté Institut Eternails ouvrir ses portes dans la rue Henri Werrie et le Carrefour Express de la place Laneau accueillir ses premiers clients. Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir à communication.1090@jette.irisnet.be.

Institut Eternails

Institut de beauté
rue Henri Werrie 83
Soins du corps et du visage, épilation, manucure
Tél.: 02.425.10.33
Sur rendez-vous

Carrefour Express

Supermarché
place Laneau
Heures d'ouverture:
du mardi au jeudi de 7h à 20h
le vendredi de 7h à 21h
samedi, dimanche et jour férié de 8h à 20h
fermé le lundi

Les jeunes, leurs parents et leurs amis... Tous à la fête de la Famille !

**Envie de vous amuser en famille, avec des amis et des copains ?
Ne manquez pas la grande fête de la Famille du 27 mars prochain.**

Le bien-être des enfants et de leurs parents figure parmi les priorités de la commune de Jette. Création de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance, écoles communales de bon niveau, pérennisation d'un cadre de vie agréable pour tous, de nombreuses actions sont mises en œuvre quotidiennement pour répondre aux besoins et aux attentes des familles.

Le 27 mars, la commune de Jette organisera, à l'initiative de l'échevine de la Petite Enfance et de la Famille Claire Vandevivere et du Conseil consultatif de la Petite Enfance présidé par Fadoua Guinou, un après-midi dédié entièrement aux (tout) jeunes et à leurs parents. Au programme, il y aura un espace cirque, de la magie, du grimage, des histoires contées, des jeux de massacre, des jeux en bois, un chapiteau gonflable, du pop corn à gogo, un stand des pompiers et encore d'autres choses à découvrir sur place. En outre, nous pourrions compter sur la présence d'associations telles que la Ligue des Familles, l'ONE, La Récré, l'asbl Passages,... En somme, tous les ingrédients pour bien s'amuser.

Fête de la Famille

Le samedi 27 mars 2010 de 14h à 18h

au Poelbosch – école de Dieleghem (avenue du Laerbeek 110)

Entrée gratuite

Renseignements : service communal de la Petite Enfance et de la Famille – 02.422.31.36



Plaine de vacances 2010

Deviens animateur(-trice) à Kids' Holidays Jette !

La commune est à la recherche d'animateurs (-trices) motivé(e)s pour encadrer les enfants de 2,5 à 12 ans durant les vacances de Pâques et d'été. Les conditions salariales ont récemment été revues en faveur du personnel d'animation. 2010 est donc l'année idéale pour (re)commencer un chouette job de vacances. Le cadre de travail n'est pas non plus négligeable : il s'agit du domaine du Poelbosch, un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si tu as plus de 17 ans et si tu es détenteur(-trice) d'un brevet de moniteur(-trice) ou d'une expérience dans ce domaine, n'hésite pas à poser ta candidature. Assumer l'encadrement de jeunes enfants pendant les vacances scolaires est un travail exigeant, qui requiert des personnes qui s'en occupent des trésors de patience, de bon sens et de créativité. Cela mérite donc un salaire qui en prend compte.

Les salaires horaires:

- Animateur(-trice) enseignant(e): 11 € / heure
- Animateur(-trice) breveté(e) avec un an d'expérience à Kids Holidays: 10 € / heure
- Animateur(-trice) breveté(e) : 9,50 € / heure
- Animateur(-trice) non breveté(e) avec un an d'expérience à Kids Holidays: 7,50 € / heure
- Animateur(-trice) non breveté(e) : 7 € / heure

Si cette proposition t'intéresse ou si tu souhaites d'autres renseignements, prends contact avec le service communal de la Jeunesse et des Sports - 02.423.12.93.

Les demandes de candidatures, bulletin de renseignements et informations aux animateurs sont disponibles sur le site http://www.jette.be/fr/doc/Kids_anim_2010_FR.pdf

Sports et détente au programme des vacances de Pâques

Les vacances de Pâques auront lieu du 5 au 16 avril 2010. Il existe de nombreuses possibilités pour occuper les bambins et les adolescents durant cette période. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

● Kids' Holidays Jette

Le service communal de la Jeunesse et des Sports organise, à l'initiative de l'échevin de la Jeunesse Benoît Gosselin, la plaine de vacances Kids' Holidays Jette. Cette plaine de vacances accueille les enfants de 2,5 ans à 12 ans dans le cadre vert du domaine du Poelbosch.

Kids' Holidays Jette - service communal de la Jeunesse et des Sports - 02.423.12.47.

● Soyez stages

Pour enfants de 4 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, dans le hall

des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, sport et néerlandais.

Soyez stages - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

● Centre de Formation Sportive asbl

Pour enfants de 3,5 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette) : bande dessinée, baby-tennis, natation, escalade, immersion linguistique en néerlandais, football, multi-découverte,...

Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be

● Aqua & Sport Kids

Pour enfants de 2,5 à 8 ans. Natation et psychomotricité.

Aqua & Sport Kids - tél.: 0476.93.89.02

● Muriel Orange

Pour enfants de 4 à 5 ans. Stages créatifs : bricolage, peinture, sculpture, dessin, masques et costumes à paillettes.

Muriel Orange - rue Léopold Ier 286 - 0476.86.52.93 - contact@murielorange.com - www.murielorange.com

● Ecole de Vie - Centre des arts martiaux jettois

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation,...

Centre des arts martiaux jettois : rue Tilmont 86 - 02.426.79.63 - sinani@telenet.be - www.camj.be



Kermesse de Pâques 2010

du vendredi 16 au 25 avril inclus
sur la place Cardinal Mercier

La saison de tennis et de minigolf reprend bientôt

Le sport ludique dans le parc de la Jeunesse va bientôt reprendre ses droits à Jette. Les dates d'ouverture et de clôture de la saison 2010 de minigolf et de tennis sont fixées au 3 avril et au 10 octobre.

Envie de faire un come-back à la Kim Clijsters ou d'égaler la technique de Woods? Vous pouvez mettre votre coup droit ou votre swing à l'épreuve avec vos amis, dans le parc de la Jeunesse. Les terrains de tennis et le parcours de minigolf rouvriront le 3 avril et fermeront leurs portes le 10 octobre.



Le tennis

Les terrains en briques pilées seront ouverts du lundi au jeudi de 12h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août), le vendredi de 12h à 20h et les week-ends et jours fériés de 9h à 20h.

Les terrains synthétiques ou en béton poreux seront accessibles du lundi au dimanche de 9h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) et de 16h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) pendant les vacances scolaires, hors week-ends et jours fériés.

Pour payer les cartes, vous pouvez vous adresser directement au service des Sports (chaussée de Wemmel 100), entre 8h30 et 14h et le jeudi de 13h à 16h, à partir du 20 mars 2010. Vous pouvez également payer sur place, au personnel du parc de la Jeunesse, dès le début de la saison 2010, entre 13h et 19h.

Le minigolf

Minigolf: amusement garanti

En famille ou entre amis, le minigolf c'est toujours chouette. Dès le 3 avril, vous pourrez à nouveau vous adonner aux joies du minigolf dans le parc de la Jeunesse (avenue du Sacré-Coeur, à hauteur du pont de chemin de fer). Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, le mini-golf est ouvert tous les jours de 13h à 18h. En-dehors des vacances, vous pouvez y aller les mercredis et les week-ends, également de 13h à 18h.



Renseignements: Service communal des Sports - tél.: 02.423.12.50.

Tennis: les tarifs

Cartes d'abonnement	Briques pillées		Béton poreux	
	Carte 5h	carte 10h	Carte 5h	Carte 10h
Jeunes Jettois & seniors	20 €	35 €	15 €	25 €
Jettois	40 €	70 €	30 €	50 €
Base	55 €	100 €	40 €	80 €
Tickets	Location horaire			
Prix unique	14 €		10 €	

Minigolf : les tarifs

	Jettois de moins de 18 ans, seniors et écoles jettoises		Jettois	Tarif de base
Parcours	3 €		4 €	5 €
Carnet de 5 parcours	12 €		16 €	20 €
Carnet de 10 parcours	21 €		28 €	35 €

Expo "50 ans de l'école Clarté"

Cette année 2010, l'école communale Clarté fête ses 50 ans. A cette occasion, la direction de l'école a décidé de mettre sur pied une petite exposition. Pour mener cette initiative à bon port, l'école Clarté a besoin de vous. Si vous possédez des documents, photos, objets, tout ce qui pourrait aider à l'organisation, en mai prochain, de l'exposition "50 ans de l'école Clarté" et si vous êtes disposé(e) à les prêter pour quelques semaines, prenez contact avec la direction de l'établissement scolaire.

En outre, une journée portes ouvertes sera organisée à l'école le vendredi 28 mai.

Renseignements : Béatrice Ryckmans, directrice de l'école Clarté - 02.425.30.12.

Les élèves de l'école Clarté ont servi une soupe solidaire pour Haïti

Les enfants de Clarté (qui n'ont souvent que très peu de moyens financiers) ont réalisé une action en faveur d'Haïti. Durant la deuxième quinzaine du mois de janvier, ils ont préparé du potage à partir des nombreux légumes récoltés et l'ont vendu au prix symbolique de 1 € le bol. Cette initiative leur a permis de récolter plus de 470 € pour l'aide aux victimes du tremblement de terre (remis à Médecins sans Frontières à Jette).

“La vitrine de l’artisan”

La qualité artisanale en compétition



Renseignements: www.lavitrinedelartisan.com

La vitrine de l'artisan 2010

Une vitrine pour la mise en valeur de nos artisans

CONCOURS NATIONAL

1^{er} prix : 2500 €
2^{ème} prix : 1500 €
3^{ème} prix : un ordinateur portable

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 MARS

www.lavitrinedelartisan.com

Depuis 4 ans déjà, ce concours, soutenu par la ministre fédérale des PME et des Indépendants Sabine Laruelle, de même que par plusieurs partenaires publics et privés, cherche à valoriser le secteur de l'artisanat par la mise en évidence de quelques-uns de ses représentants de qualité. Un concours qui confirme son ancrage en Belgique puisqu'il est national depuis 2 ans.

Davantage de reconnaissance

Dès le début, l'intérêt marqué par le secteur de l'artisanat pour ce type de projet a été flagrant. L'artisan souffre malgré tout encore d'un manque de reconnaissance tout comme l'artisanat est en manque de valorisation. Un tel concours permet non seulement de dynamiser un secteur mais aussi de stimuler un vecteur d'emploi pour l'avenir.

Un artisan qui veut participer au concours, doit tout simplement s'inscrire gratuitement par internet et peut ainsi bénéficier d'une bonne campagne de publicité pour le secteur dans lequel il est actif. Une sélection finale sera faite par un comité de sélection où siègent des représentants de partis francophones et flamands, des artisans professionnels, des représentants de diverses structures économiques belges et des représentants de la presse. Le comité sélectionnera 10 candidats, dont le produit sort du lot en raison de sa qualité, du management et de sa plus-value économique.

Le premier prix est un chèque d'une valeur de 2.500 € qui sera utilisé pour financer une action publicitaire au choix. Par exemple : construire un site internet ou mettre sur pied exposition. Le lauréat du deuxième prix se verra remettre un chèque d'une valeur de 1.500 € et le troisième prix est un ordinateur portable. Les 10 candidats sélectionnés bénéficieront, grâce à leur participation, d'une visibilité accrue auprès du public par le biais d'expositions, de foires, etc.

Parmi les artisans bruxellois qui participeront au concours, nous découvrirons notamment: Clavereau Gilles (restauration de montres anciennes), Dubuisson Michel (ébeniste), Gdalewitch Jean-Marc (conservation, restauration et création de vitraux). Les inscriptions se clôturent le 15 mars.

Du 3 mars au 29 avril 2010

Expo 100 – Bruxelles numérique

Dans le cadre de la série d'expositions Expo 100, La Maison communale de Jette accueillera, du 3 mars au 29 avril, l'exposition itinérante « Bruxelles numérique » qui reprend des œuvres des artistes Thomas Israël et Michel Cleempoel.

« Bruxelles numérique » est une exposition itinérante qui se tient dans les maisons communales bruxelloises de novembre 2009 à juillet 2010 et qui est exclusivement destinée aux formes d'art digitales. L'intention de ce projet est de montrer des œuvres qui ne sont parfois pas accessibles au grand public parce qu'elles sont issues de nouvelles manières de faire de l'art. Les œuvres doivent être digitales, interactives, indépendantes et sont présentées sur un ordinateur monté sur un socle.

Peeping Tom de Thomas Israël (du 3 mars au 2 avril)

Peeping Tom est une installation vidéo interactive présentant un œil géant en 3D, flottant dans un espace fantasmagorique. L'œil repère les visiteurs passant devant lui, les suit, interagit avec eux dès qu'ils s'approchent, les poursuit de ses assiduités. Cette œuvre pose les questions du voyeurisme, de ce qui relève de l'institutionnel ou du personnel. Le travail de Thomas Israël est projeté sur un mur (et peut même en réquisitionner trois) ou sur un ordinateur. Une version érotique de Peeping Tom existe également. Peeping Tom a été créé à la Josza Gallery à Bruxelles, exposé au festival Transnumériques à Maubeuge. Un de ses trois exemplaires fait partie d'une collection privée.

Population de Michel Cleempoel (du 5 avril au 29 avril)

Population est une œuvre interactive qui capte les images comme des fragments d'instant en fixant les ombres comme d'autres des tableaux sur un mur. Michel Cleempoel interroge la temporalité par un jeu d'illusion sur le passage fugace de la lumière. Cette œuvre a été présentée pour la première fois dans le cadre de l'événement « L'art dans la ville » à la galerie Twilight zone en octobre 2009.

Du 3 mars au 28 avril 2010

Expo 100 – Bruxelles numérique

La Maison communale de Jette
Chaussée de Wemmel 100
Pendant les heures d'ouverture de l'administration communale

Renseignements: www.bruxellesnumerique.be



Du 6 au 21 mars 2010

Expo Dora

Malgré leur handicap, les artistes réalisent des œuvres magnifiques pleines de couleurs. **L'abbaye de Dieleghem accueillera l'expo Dora du 6 au 21 mars 2010. A l'occasion de cette exposition, vous pourrez découvrir les œuvres de quelques artistes issus des ateliers du centre de jour Dora de l'asbl Zonneliéd. Malgré leur handicap, ces artistes réalisent des œuvres magnifiques, débordant de couleurs.**

L'exposition montre différentes œuvres de 5 artistes de Dora. Ces œuvres ne sont pas le résultat d'un travail imposé mais ont été réalisées à l'initiative des artistes eux-mêmes. L'intervention des accompagnateurs a été limitée à son strict minimum. Cette exposition met en scène les œuvres qui reflètent le plus la passion et la force de ces artistes. Des œuvres qui intriguent aussi mais qui témoignent de leur motivation, leur histoire, leur expressivité, leur impulsivité, leur naïveté,...

Cinq artistes, cinq styles

Les cinq artistes sont Gregory Hault, Jeremy Pascal, François Van Impe, Christian Heyvaert et Stephan Verlinden. Chacun possède son propre style.

Gregory Hault affiche une préférence pour les maisons, qui deviennent les sujets de ses dessins, peintures, travaux sur bois et textile. Il les dessine, les met en couleurs avec de la peinture, des marqueurs ou de la laine.

« Je veux faire des poupées » a déclaré François Van Impe lorsqu'il a commencé à l'atelier textile de Dora en septembre 2006. Les limitations de ses capacités motrices n'ont pas semblé constituer un obstacle. A l'aide d'une grande aiguille, François est parvenu à développer une technique qui fournit les résultats escomptés. Ses poupées deviennent des sculptures en laine, dures comme la pierre, travaillées avec énormément de passion et de concentration.

Stephan Verlinden aime la quiétude, les œuvres réalisées dans le calme ainsi que ses crayons de couleur et une feuille de papier. Il apprécie le rythme et l'ordre par lesquels il crée. Stephan est répétitif et méditant, ce qui se traduit dans ses dessins. Ces éléments ont donné l'idée au réalisateur de documentaires Bram Van Paesschen de le mettre en images. Vous pourrez également découvrir ce reportage lors de l'exposition.

Christian Heyvaert, qui a des origines Vikings, travaille sur ses œuvres avec une patience d'ange. Avec une série de crayons, il crée son propre royaume coloré.

Jeremy Pascal est rapide et expressif. Un tourbillon que parfois rien n'arrête. Mais aussi impulsive que sa façon de travailler puisse paraître, Jeremy construit la composition de ses dessins et peintures de manière réfléchie et toujours suivant la même trame.

Le vernissage de cette exposition, une organisation du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Jette, de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw et du centre de jour Dora, l'asbl Zonneliéd, aura lieu le 5 mars dès 19h. Le groupe cubain Ritmo Latino Trio assurera l'accompagnement musical durant cette réception.

Expo Dora

Du 6 au 21 mars 2010

A l'abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14 - 1090 Jette

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, pendant le weekend de 10h à 18h.

Accès gratuit

Renseignements: www.jette.be - 02.423.13.73



Gregory Hault



François Van Impe



Stephan Verlinden



Christian Heyvaert



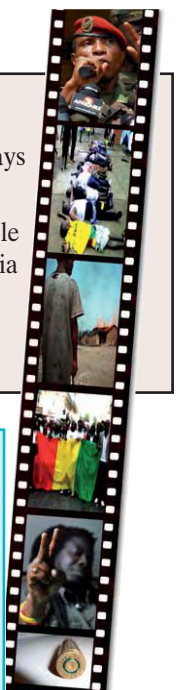
Jeremy Pascal

Un clip pour dénoncer le pouvoir militaire guinéen

Le Collectif guinéen contre le pouvoir militaire a réalisé un clip dans lequel sont dénoncées les failles du processus démocratique dans ce pays d'Afrique occidentale. Cette réalisation a bénéficié du soutien de la commune de Jette.

Le Collectif guinéen contre le pouvoir militaire (CGCPM), cofondé par trois artistes guinéens, Alpha Wess, Seyni Kouyaté et Bill Sam, a pris le parti d'attirer l'attention sur la situation de la Guinée Conakry par le biais de la musique et du chant, langage par excellence des opprimés et média des opposants. La chanson « Manguè Wouléfalé » (« Président menteur ») invite à la mobilisation et à la résistance et rythme le combat.

Découvrez le clip sur leur site : www.cgcpm.org



La recette du concert de Noël pour le Centre Primavera

Le 16 février dernier, l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw a remis un chèque de 3.008 € au centre psycho-social Primavera. Cette somme était le produit de la vente des tickets du concert de Noël donné par Barbara Dex et organisé l'année dernière dans l'église Saint-Pierre. La recette de ce concert est traditionnellement attribuée à une bonne cause. Cette année, c'est le SSM Nouveau centre Primavera qui a reçu le chèque. Les assistants sociaux et les psychiatres de ce centre viennent en aide aux personnes qui souffrent de problèmes psycho-sociaux. Si vous voulez les contacter, vous pouvez prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Centre psycho-social SSM Primavera

Rue Stanislas Legrelle 48 - Tél.: 02.428.90.04

24 & 25 avril 2010 Parcours d'Artistes

La cinquième édition du Parcours d'Artistes se déroulera à Jette les 24 et 25 avril 2010. Le temps d'un weekend, plus de 400 artistes montreront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition.

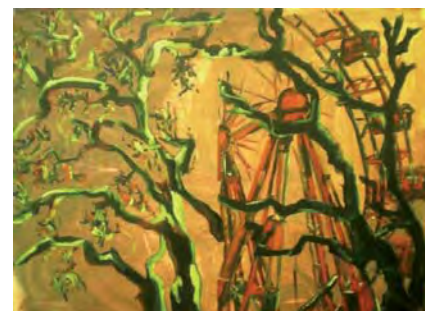
Lors du Parcours d'Artistes, vous pouvez découvrir une grande variété de formes artistiques, de la peinture à la photographie, de la mosaïque à la sculpture. Plusieurs concerts attireront aussi les mélomanes lors de cette organisation du collège des bourgmestre et échevins de Jette et des échevins de activités biculturelles Paul Leroy et Brigitte De Pauw.

L'offre artistique est simplement hallucinante, réunissant des artistes chevronnés et des jeunes talents prometteurs. Afin de faciliter votre promenade le long des ateliers et des musées d'un jour, Jette sera divisée en 3 quartiers : nord, centre et sud. Une brochure colorée, rassemblant les différents artistes, sera distribuée à l'administration communale, au centre Armillaire, au GC Essegem et chez les participants pendant le week-end.

Vous pourrez prendre connaissance de tous les détails de cette activité culturelle le mois prochain.



*Christine Morren / Cloo Potloot / Clem Peltier / Magali Senaya
Michèle De Cuyper / Marie Van Groeningen / Kiki Bragard / Steven Verstuyft*



Du 10 au 25 avril 2010 Artistes à l'abbaye

Une exposition de 9 participants se déroulera à l'abbaye de Dieleghem dans le cadre du Parcours d'Artistes. C'est un beau mélange de peintures, de photos, de travaux sur textile et de dessins. Vous pourrez découvrir les œuvres des artistes Kiki Bragard (peintures), An Deceuninck (photographie), Michèle De Cuyper (travaux sur textile), Christine Morren (peintures), Clem Peltier (peintures), Cloo Potloot (peintures), Magali Senaya (photographie), Marie Van Groeningen (aquarels) et Steven Verstuyft (peintures).

Renseignements: www.jette.be

Artistes à l'abbaye Du 10 au 25 avril 2010

Vernissage le 9 avril dès 19h
A l'abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14 - 1090 Jette
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, pendant le week-end de 10h à 18h
Accès gratuit



/ **An Deceuninck** /

Stages chez Art Mosaico : essayez-vous à la mosaïque

L'asbl Art Mosaico propose des cours et des stages dans un atelier qui dispose de toutes les facilités permettant d'apprendre la mosaïque et de créer des projets personnels dans un environnement professionnel, sous la supervision de Jean-Christophe Duperron, un mosaïste confirmé. Aucun thème n'est imposé lors du stage ; toutes les idées sont les bienvenues.

L'atelier est avant tout destiné aux adultes mais des formations pour les plus jeunes peuvent être envisagées tout comme des cours particuliers (formation dans un cadre professionnel, groupe).

Les ateliers et stages font la part belle à l'art de la coupe, de la pose et du jointoiment. Le formateur s'attache également avant tout à transmettre les spécificités de la mosaïque : travailler avec les multiples matériaux, les couleurs, les structures, la lumière.

Il est recommandé aux participants de venir avec leur support mais une sélection de supports est disponible à l'atelier. Quant à l'inspiration, l'asbl Art Mosaico dispose d'une librairie étendue, tant sur la mosaïque que sur le graphisme, d'un grand choix de matériaux et de très bons outils.

Stages de mosaïque

Asbl Art Mosaico
Rue Vanderborgh 136
Tél. : 0475.36.37.22

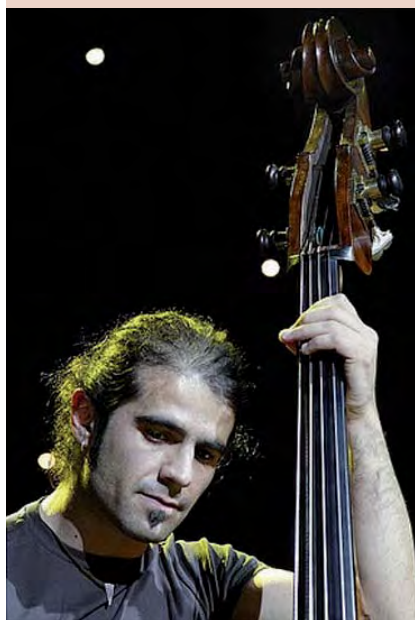


'PLOEF! Plus On Est de Fous' Cinéventura et atelier de chant polyphonique

L'espace de rencontres culturelles « PLOEF ! Plus On Est de Fous » a ouvert ses portes fin octobre au 100 rue Bonaventure. PLOEF ! s'adresse à un large éventail de personnes. Chacun trouvera certainement son bonheur dans le programme varié qui propose des concerts, des expositions, des repas, des spectacles, des ateliers de cuisine et de chant, des projections de films, des débats...

Jazz

Un concert de jazz est prévu chaque troisième dimanche du mois. Profitez de la musique et de l'ambiance.



Dimanche 21 mars à 16h : Manuel Hermia Trio

Manuel Hermia présente son nouveau trio, avec lui-même au saxo, Manolo Cabras à la basse et João Lobo aux percussions. Certaines compositions sont basées sur le principe du "Rajazz", d'autres flirtent avec le jazz et le groove, combinées à quelques reprises de Ornette Coleman, Eddie Harris, ... un trio de jazz moderne, épris de groove et de mélodies.

Cinéventura

Envie de voir un film sur grand écran en compagnie de quelques voisins, d'amis ou de sympathisants de PLOEF !? Cinéventura présente des films grand public de qualité. Un cinéma de quartier familial, entre écrans plats et vrai cinéma. Les verres tinteront après la projection pour les discussions entre amis.

Projections de films le samedi soir (adultes) et le dimanche après-midi

(enfants admis). Sous-titrage en français et en néerlandais si nécessaire et si possible.

Prochain film :

Dimanche 7 mars 2010 à 16h : **Home Sweet Home** (1973 - Benoit Lamy), avec un concert de Daniele Martini à 18h

Samedi 27 mars 2010 à 16h : **Nosferatu** (1922), avec un accompagnement live de Rudy Servais

Atelier voix - chant - polyphonie

Se rencontrer tous les mois pour partager le plaisir de chanter ensemble, c'est possible lors des ateliers de chant polyphonique. Découvrir la solidarité dans le chant. Tendre l'oreille pour les autres, s'améliorer, apprendre en s'amusant, en écoutant, en essayant,...

L'atelier se donne en français. Une traduction (en néerlandais) sera faite si nécessaire.

Ouvert à tous à partir de 16 ans; la connaissance du solfège n'est pas nécessaire.

Dimanche 28 mars de 14h30 à 16h30 : Let's swing !

PLOEF!

Bonaventurestraat 100
02.476.98.07 - ploefplus@gmail.com



Le Centre culturel de Jette présente...

Théâtre

« Liberté, Egalité, Sexualité »

Irrévéréncieux, licencieux, mais malicieux, Sam Touzani présente un spectacle à faire rougir les dieux. Il parle essentiellement de lui dans son spectacle, mais avec suffisamment d'humilité pour rendre son propos universel. C'est ainsi qu'il en vient à expliquer pourquoi il a changé son nom d'origine en Sam Touzani et comment il en est venu à se créer une religion personnelle, le Touzanisme, dont les trois préceptes, Liberté, Egalité, Sexualité donnent une bonne idée de la personnalité du bonhomme.

Sam Touzani n'hésite pas à interpellier le spectateur par ses réflexions sur le respect et les a priori dans un spectacle où le très drôle alterne avec le dérangeant ou l'émouvant. A l'image des « Identités meurtrières » d'Amin Maalouf, « Liberté, Egalité, Sexualité » agit comme une piqûre de rappel : mieux vaut rire que guérir.

« Liberté, Egalité, Sexualité » de Sam Touzani

Les 11, 12 et 13 mars à 20h30 au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 15 € / 10 € sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39.

Concert

Vocal Cordes

Vocal Cordes, c'est la rencontre improbable entre une corde à l'« Aurèle » fine, et le plus « Hellet » des insectes à rayures ! À deux sur une ligne de basse, ils offrent le « corps à cordes » d'une grande dame de bois et d'un micro à talons hauts, un road-movie de compositions personnelles et de réinterprétations gonflées, un chemin de chansons fait de mots cousus main, depuis les vibrations nues d'une guitare sèche jusqu'aux boucles électriques d'un archet survolté.

L'originalité de ce spectacle réside dans le mélange des compositions personnelles et de standards de la musique française (Gainsbourg, Dassin, Polnareff) ou anglo-saxonne, voire italienne. À la chanterelle, Aurèle, et au bourdon, Ludo Hellet.

Concert de Vocal Cordes

Le 19 mars à 20h30 au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 15 € / 10 € sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Showcase de Guillaume Ledent

Après un premier album qui portait simplement son nom, l'album « Ton Océan » en 2007, une tournée en France et un spectacle « Un petit orchestre dans un grand », Guillaume Ledent présente « La Récréation » en showcase.

La Récréation n'est pas un jeu, ni de marelle ni de mots, mais bien un troisième opus grâce auquel Guillaume Ledent s'affirme. En 5 ans, il a changé, est devenu chanteur à part entière et auteur qui mène son projet sans quitter son rang.

Dans la cour des grands, on parle d'amour et de femmes, on joue à se faire peur et on est bien plus grave qu'avant. Et comme on s'amuse mieux en duo, Anoo, Claire Jau et Sophie Galet poussent la chansonnette. Les autres camarades de classe, Ludovic Bouteligier (Major Deluxe, Miele), Charlotte Vanpassen et Marc Host, soufflent dans leur trompette, trombone et saxophone.

Le 27 mars à 20h au centre Armillaire

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

28 mars 2010 - Classique à l'abbaye

Récital de piano de Veronika Iltchenko

Une pianiste talentueuse interprète Chopin, Scriabin et Rachmaninov dans le cadre somptueux de l'abbaye de Dieleghem.

Il y a 200 ans naissait le grand compositeur Frédéric Chopin. Il vivait pour le piano et écrivit presque exclusivement des morceaux de musique pour son instrument préféré. Chopin a marqué sa génération et celles qui allaient venir. Car, encore aujourd'hui, nombreux sont ceux qui s'inspirent de son style musical. Voilà donc une bonne raison de fêter le 200ème anniversaire de ce génie musical dans le cadre somptueux de l'abbaye de Dieleghem.

Les nocturnes de Chopin reflètent une atmosphère ténébreuse : la passion, la frénésie et la tendresse, mais aussi la solitude et même le désespoir sont entremêlés pour former des mélodies qui prennent vie dès les premières notes. Vous aurez l'occasion d'entendre le mystérieux Scriabin et le virtuose Rachmaninov qui ont puisé leur inspiration dans la musique romantique de Chopin.

Scriabin était un compositeur à fort caractère. Ses morceaux de musique laissent percevoir que Chopin était une de ses plus grandes sources d'inspiration.

Rachmaninov était un contemporain de Scriabin. Pianiste dont la spécialité était d'interpréter les œuvres de Chopin. Pour son 3ème concerto pour piano, Rachmaninov a souvent été comparé à Chopin. Certains estiment même que ce serait la composition la plus difficile à jouer au piano. Mais que cela ne vous empêche d'assister à ce récital.

Veronika Iltchenko

Veronika Iltchenko est une jeune pianiste qui s'est fait remarquer en interprétant les œuvres d'artistes tels que Mussorgsky et Debussy ou Prokofiev. Née dans une famille de musiciens, Veronika commence le piano très jeune. Elle obtient son titre de maître pianiste auprès de Gregory Reznikoff au conservatoire Mussorgsky en Russie. En juin 2000, Veronika déménage à Bruxelles.

Le premier CD de Veronika -EMS VI001- avec « Tableaux d'une exposition » de Modest Mussorgsky, « Six Tableaux » de Arno Babadjanian et la Sonate n°5 pour piano de Galina Utsyolskaya, fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. Une interview de Veronika est disponible sur son site www.veronikapiano.com

Veronika a déjà donné plusieurs récitals de piano en Russie, Angleterre, Irlande, Hollande, France, Slovaquie, Roumanie et au Maroc. Depuis qu'elle vit à Bruxelles, elle se produit régulièrement dans notre pays. C'est la première fois que l'artiste se produira à Jette, où elle vit depuis 2005.



LE RÉCITAL EST ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS DE JETTE, LES ECHEVINS DES ACTIVITÉS BICULTURELLES BRIGITTE DE PAUW ET PAUL LEROY.

Classique à l'abbaye

Récital de piano de Veronika Iltchenko

Dimanche 28 mars 2010 à 11h

Abbaye de Dieleghem – 14, Rue Tieback

Veronika Iltchenko interprète Fr. Chopin (Nocturnes, Polonaises), A. Scriabin (Préludes, Etudes) et S. Rachmaninov (Préludes)

Info : www.veronikapiano.com – cultuur@jette.irisnet.be – 02.423.13.73

Agenda

Parler des violences intra-familiales

Le Bureau d'Assistance aux Victimes de la commune de Jette organise un groupe de parole pour victimes de violences intra-familiales. Les rencontres auront lieu les 22 avril, 6 et 20 mai, et 17 juin, mais les inscriptions à ces rencontres commenceront dès le mois de mars.

Renseignements:
Service d'Aides aux Victimes
Caroline Fierens et Sandrine Vanderbeken
 02.423.14.56/58.

Le 25 mars 2010
« Quels choix face au mariage ? »
Atelier-débat autour des droits des femmes
 Cet atelier, organisé par la Ligue de l'Enseignement et Espace Femmes, sera animé en présence de Marina Dehenain de l'Accueil Montfort, Maria Miguel Sierra de Voix des Femmes et de l'échevine de l'Egalité des chances Claire Vandevivere.

« Quels choix face au mariage ? »
Atelier-débat autour des droits des femmes
 Le 25 mars à partir de 9h
 A l'Accueil Montfort
 (rue de l'Eglise Saint-Pierre 12-18)

Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

Le 4 mars à 14h30
Chantal Verbiest-Blanchard,
 licenciée en philologie romane,
 écrivain, guide-conférencière:
«Les femmes et le pouvoir»
 dans la Salle communale des Fêtes
 (place Cardinal Mercier 10)
 Entrée: 4 €
 Infos: service de la Communauté française -
 Sylvie Allentin - 02.423.13.53.

Le 27 mars 2010 Concert lyrique printanier

Les Chemins du Bel Canto proposent un après-midi lyrique, sous la direction artistique du ténor Tonino Carlino, en compagnie de la jeune mezzo-soprano Albane Carrere. David Miller leur apportera son concours au piano. Les artistes interpréteront des extraits d'opéra (« Carmen », « Werther », « Rigoletto », « Tosca », ...) ainsi que de nombreuses mélodies parmi lesquelles on retrouvera avec bonheur « O sole moi », « Granada », « Summertime », « Mattinata » et bien d'autres. A l'issue du spectacle, rencontre avec les artistes autour du verre de l'amitié.

Après-midi lyrique
par les Chemins du Bel Canto
 Le 27 mars 2010 à 14h30
 A l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem
 (rue Tiebackx 14)
 Renseignements :
 02.428.71.03 - lescheminsdubelcanto@skynet.be



Les 11, 12 et 13 mars 2010 «Un ouvrage de dames»

La compagnie JEUDI 20 présente la pièce « Un ouvrage de dames » de Jean-Claude Danaud. Passion, haine et fantasmes sont les trois thèmes développés dans cette comédie où les quiproquos s'enchaînent à un rythme de plus en plus élevé. Avec Bénédicte Jacquemin, Danielle Lederhandler et Sylvia Castell.

Les 11, 12 et 13 mars 2010 à 20h30
 dans salle communale des Fêtes
 (place Cardinal Mercier 10)
 Renseignements :
 0495.250.381 - jeudi20@skynet.be

Programme Le Rayon Vert

Le 6 mars à 20h

One man show de Dominique Watrin
 « Enfin quelqu'un ! »

Une critique féroce et drôle par l'écrivain, chroniqueur et comédien, Dominique Watrin

Le 20 mars à 20h

Concert de Nelson Trio

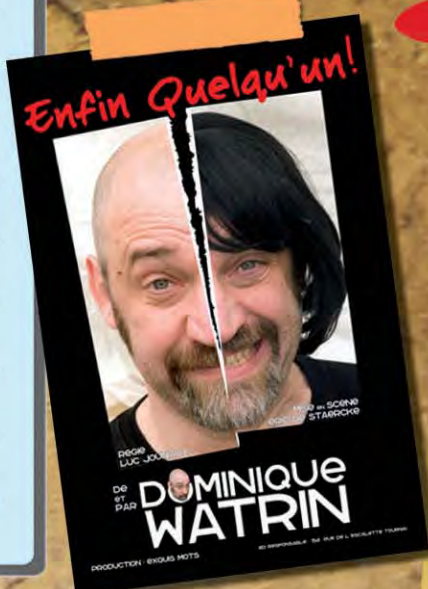
Des chansons pop 'n soul en français aux accents prononcés de jazz et de blues

Le 27 mars à 19h

Deux chorales se rencontrent

Les deux chorales Anaconda et de la Heff se retrouveront autour d'un répertoire varié en style et en émotions.

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32)
 Renseignements: 02.420.21.26



Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème.

Le 5 mars de 13h30 à 15h30:

« Avec fermeté et sans conflit ! »

Le 26 mars de 13h30 à 15h30 :

« Faut-il combler la solitude ? »

au Centre culturel de Jette (bd de Smet de Naeyer 145)

Une inscription préalable est nécessaire.

Infos: SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43